Le marché des produits médicaux et des services de santé en Chine

février 2001

CENTRE DES ÉTUDES DE MARCHÉ

Les études de marché sont disponibles en direct à :

www.infoexport.gc.ca

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
Department of Foreign Affairs and International Trade

Canada

Gouvernement du Canada | Government of Canada

Le marché des produits médicaux et des services de santé en Chine

février 2001

(*Also available in English under the title, The Health-Care Products and Services Market in China*)

Préparé par
le Centre des études de marché
et
le Service canadien des délégués commerciaux

© Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(FaxLink n° 42171)

Canada

101-02205/

Rapport préparé par le Centre des études de marché
Direction de l'appui aux marchés (TCM)
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
125, promenade Sussex, Ottawa (Ontario) K1A 0G2
Téléc. : (613) 943-1103
Courriel. : mrc@dfait-maeci.gc.ca

Le Centre des études de marché d'Équipe Canada produit une vaste gamme de rapports par région et par secteur à l'intention des exportateurs canadiens. Ces rapports sont disponibles sur :

— le FaxLink national (613- 944- 4500);
— le site Internet InfoExport du MAECI (http:// www. infoexport.gc.ca).

Le gouvernement du Canada a préparé ce rapport en se fondant sur des sources d'information primaires et secondaires. Aussi, ce dernier ne garantit aucunement l'exactitude des renseignements qu'il contient pas plus qu'il n'appuie les organismes dont les noms y figurent. Il appartient donc aux lecteurs de vérifier l'exactitude et la fiabilité des renseignements dans le présent rapport.

LE MARCHÉ DES PRODUITS MÉDICAUX ET DES SERVICES DE SANTÉ EN CHINE

Équipe Canada inc. • Team Canada Inc

RÉSUMÉ

Le marché des industries de la santé en Chine était évalué, en 1999, à 67,1 milliards de dollars[1], ce qui représente environ 5 % du produit intérieur brut (PIB) du pays. Comme l'économie de la Chine continue d'être en plein essor et que l'expansion de la classe moyenne et de la population des personnes âgées a stimulé la demande, le marché des produits médicaux et des services de santé de haute qualité se développera assurément.

Les importants investissements publics de ces dernières années dans la réforme de la santé expliquent largement la croissance du marché des technologies médicales de pointe, en particulier dans les grands centres urbains. Le gouvernement chinois est fermement résolu à améliorer la qualité et l'accessibilité des soins médicaux dans tout le pays, tout en contrôlant l'augmentation des coûts liés à la santé. C'est pourquoi il s'intéresse aux produits qui permettent une réduction des dépenses publiques. Parmi ces produits, on peut citer les trousses de diagnostic et de contrôle à domicile, les outils de micromanipulation chirurgicale et les traitements préventifs. Ces efforts ont également accru la demande de solutions nouvelles telles que la télémédecine, les systèmes informatisés de dossiers médicaux et les réseaux d'information-santé. Les autres domaines qui offrent de réelles possibilités commerciales sont ceux des produits utilisés dans la prévention ou le traitement des maladies cardiovasculaires, du cancer et des insuffisances respiratoires, y compris les remèdes naturels qui sont le complément de la médecine chinoise traditionnelle.

Le Canada occupe une position relativement faible sur le marché chinois des soins de santé. En 1999, ses exportations d'appareils médicaux et de produits pharmaceutiques en Chine se sont élevées à 14,8 millions de dollars, ce qui représentait moins de 1 % du total des importations chinoises. Les exportations canadiennes étaient composées, dans une large mesure, d'appareils à rayons-X et d'imagerie par résonnance magnétique (IRM), d'instruments à usage médical et vétérinaire, de vitamines et de médicaments destinés à la vente au détail. Les exportateurs canadiens se heurtent essentiellement à la concurrence des États-Unis et du Japon, qui détiennent respectivement 34 % et 25 % du marché des importations.

[1] Sauf indication contraire, toutes les sommes sont en dollars canadiens. Le taux de conversion en dollars canadiens est basé sur *Tradeline*, juillet 2000, des Services d'information IDD.

La Chine demeure un marché complexe et qui évolue constamment, ce qui impose à la plupart des exportateurs étrangers de chercher des partenaires chinois afin de mieux comprendre les milieux commerciaux de ce pays. Les sociétés désireuses d'accéder à ce marché, potentiellement lucratif, ont aussi avantage à considérer la Chine comme un ensemble de marchés régionaux, ayant chacun ses propres pratiques commerciales, ses politiques d'achat et son cadre réglementaire. Ces marchés régionaux sont imbriqués dans un cadre national complexe de bureaucraties, de réglementation et de politiques, ce qui rend l'accès à ce marché difficile pour les nouveaux exportateurs. On conseille donc vivement aux sociétés canadiennes d'acquérir une bonne connaissance du marché avant d'y entreprendre des transactions commerciales.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ 4

APERÇU DU MARCHÉ 8
Instruments médicaux 10
Produits pharmaceutiques 12
Informatique et services de santé 14
Facteurs déterminants pour la croissance à venir 15
Instruments médicaux 16
Produits pharmaceutiques 16
Informatique et services de santé 18
Débouchés 19
Instruments médicaux 19
Produits pharmaceutiques 19
Informatique et services de santé 20
Projets actuels et prévus 21

CONCURRENCE 24
Compétences locales 24
Instruments médicaux 24
Produits pharmaceutiques 25
Informatique et services de santé 26
Concurrence internationale 28
Instruments médicaux 28
Produits pharmaceutiques 28
Informatique et services de santé 29
Position du Canada 30
Instruments médicaux 30
Produits pharmaceutiques 31
Informatique et services de santé 31
Avantage concurrentiel attribuable aux politiques et aux initiatives du gouvernement du Canada 31

CLIENTS DU SECTEUR PRIVÉ 33

CLIENTS DU SECTEUR PUBLIC 34
Organisations gouvernementales 35
Règles relatives aux marchés publics 35

LOGISTIQUE DU MARCHÉ 36
Circuits de distribution 36
Ventes directes 37
Distributeurs et grossistes 37
Agents et représentants 38
Sociétés de commerce 38
Coentreprises 39

Facteurs à considérer pour accéder au marché 39
Accession de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce 40
Pratiques commerciales suggérées 41
Protection des droits de propriété intellectuelle 41
Règlements en matière d'importation 42
Normes, certificats et enregistrements locaux 44
Instruments médicaux 44
Tableau 1. Centres d'inspection de l'Administration des médicaments de l'État 45
Produits pharmaceutiques 46
Informatique et services de santé 47
Risques associés au crédit à l'exportation, restrictions sur les lettres de crédit et réglementation des changes 48

ACTIVITÉS PROMOTIONNELLES 49

PRINCIPALES PERSONNES-RESSOURCES ET SERVICES DE SOUTIEN 51
Personnes-ressources au sein du gouvernement canadien 51
Personnes-ressources au sein de l'industrie canadienne 53
Banques commerciales canadiennes en Chine 53
Personnes-ressources au sein du gouvernement chinois 54
Associations industrielles chinoises 57
Principaux centres de recherche 58
Divers hôpitaux 59

BIBLIOGRAPHIE 61

AUTRES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE 64
Sites Internet utiles 65

Annexe A. INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES DE LA TAILLE DU MARCHÉ 67
Tableau 2. Population par groupe d'âge, 1999 67
Tableau 3. Population par région, 1998 67

Annexe B. DONNÉES SUR LES IMPORTATIONS 68
Tableau 4. Importations d'équipement, de fournitures et d'instruments médicaux, 1997-1999 68
Tableau 5. Importations de produits pharmaceutiques, 1997-1999 69

Annexe C. DONNÉES SUR LES UTILISATEURS FINALS 70
Tableau 6. Institutions et lits, par catégorie, 1999 70
Tableau 7. Établissements de soins de santé par région, 1997-1998 70

LE MARCHÉ DES PRODUITS MÉDICAUX ET DES SERVICES DE SANTÉ EN CHINE

Équipe Canada inc - Team Canada Inc

APERÇU DU MARCHÉ

Dans ses efforts pour devenir une des grandes économies de marché, la Chine a connu au cours des dix dernières années d'étonnantes transformations. Ses réformes économiques et industrielles rigoureuses lui ont permis d'enregistrer des taux de croissance sans précédent et ont facilité sa pleine participation à l'économie mondiale. Son produit intérieur brut (PIB) a atteint, en 1998, le montant impressionnant de 1,4 billion de dollars, et l'on estime que les taux de croissance combinés du PIB pour 1999 et 2000 atteindront 14,2%. Étant donné des prévisions très encourageantes sur le plan de l'économie et du commerce extérieur après 2000 et une population de près de 1,3 milliard d'habitants, la Chine est sur le point de devenir l'un des marchés les plus attrayants au monde pour les exportateurs étrangers[2].

Même si l'activité économique se concentre dans les grands centres chinois, ce sont souvent les régions rurales à forte densité de population qui ont les plus grands besoins d'équipements et de services. Les villes de Shanghai, en Chine de l'Est, de Tianjin, en Chine du Nord, et de Beijing présentent les plus fortes densités de population, mais ce sont les provinces du Sichuan, en Chine du Sud-Ouest, du Henan, en Chine du Centre-Sud, du Jiangsu, en Chine de l'Est, et du Guangdong, en Chine du Centre-Sud, qui sont les plus peuplées. Environ un tiers des habitants de la Chine vivent dans des villes. (Pour des données démographiques plus détaillées, voir **l'annexe A**.)

Le marché chinois est largement décentralisé, et chaque province dispose de ses propres bureaux politiques et économiques. Cette pratique s'applique surtout au système de la santé. De plus en plus, les services provinciaux et municipaux de la santé exercent, sous la supervision du ministère de la Santé[3], un pouvoir autonome pour l'acquisition et l'affectation de gros équipements médicaux et hospitaliers destinés aux établissements de soins de leur territoire. La responsabilité de la gestion des hôpitaux publics incombe généralement aux administrations provinciales ou

[2] Les exportateurs canadiens devraient noter que si le marché chinois, qui s'ouvre rapidement, offre de vastes possibilités, les investissements ne seront cependant rentables qu'à long terme et que les attentes de profits rapides pourraient s'avérer décevantes. Il est conseillé aux sociétés désireuses de s'implanter sur ce marché de faire preuve de prudence en ce qui concerne le lancement de leurs produits ou de leurs services en Chine.

[3] Pour plus d' information sur les principaux organismes mentionnés dans ce rapport, se reporter à la section **Personnes-ressources**.

municipales. En raison de ce niveau élevé de segmentations, on voit souvent des chevauchements entre les régions et entre les niveaux de gouvernement. Il arrive aussi que l'on trouve des systèmes d'organisation extrêmement différents selon les régions du pays, ce qui occasionne des environnements commerciaux variables.

Les centres urbains ont certainement bénéficié de la réforme du secteur de la santé, mais les régions rurales ont, quant à elles, connu une diminution du nombre des établissements de soins au cours des dernières années. Même si près de 70 % de la population chinoise vit à la campagne, 80 % du budget national des soins de la santé va aux centres urbains. Il faut ajouter que 80 % de ce montant est affecté aux grands hôpitaux des plus grandes villes chinoises (p. ex. Beijing et Shanghai). C'est pourquoi les services des soins de santé demeurent embryonnaires dans les régions rurales et éloignées. Bien que 90 % des habitants des régions rurales aient accès à un certain niveau de soins de santé, les services sont, en général, assez rudimentaires. Ceux-ci sont parfois administrés par des « paysans-docteurs », c'est-à-dire par des agriculteurs ayant reçu une formation médicale minimale qui sont affectés à des postes de travailleurs de santé communautaire.

La décentralisation de l'administration des soins de santé et la disparition des systèmes communaux d'assurance-médicale et d'assurance-maladie (c'est-à-dire du Système médical coopératif rural) ont créé une situation de crise dans de nombreuses régions rurales. Celles-ci connaissent une pénurie de professionnels des soins de la santé, d'hôpitaux, de cliniques et d'équipements médicaux. Les problèmes médicaux des populations rurales diffèrent aussi généralement de ceux des populations urbaines. Les maladies infectieuses sont encore la cause principale de décès dans de nombreuses régions rurales éloignées, alors que, dans les régions urbaines et suburbaines, ce sont les maladies chroniques, comme les troubles cardiovasculaires qui demeurent la principale cause de décès. C'est pourquoi les besoins des régions rurales en matière de santé sont différents de ceux des centres urbains[4]. Les administrations et les établissements de soins du gouvernement cherchent sans doute, dans les régions urbaines comme dans les régions rurales, à établir l'automatisation hospitalière et à mettre en place d'autres systèmes informatiques médicaux, mais les applications de ces technologies peuvent varier énormément. Dans les régions éloignées, par exemple, la télémédecine peut constituer un moyen de fournir des services que les cliniques rurales ne sont pas en mesure d'offrir, tandis que les hôpitaux urbains veulent acheter des équipements et des services qui faciliteraient les tâches administratives et augmenteraient sensiblement la qualité des services dispensés. En vertu de la

[4] La principale cause de décès dans les régions urbaines de la Chine est le cancer (22,6 %), suivie par les maladies cérébrovasculaires (22,3 %), les maladies du coeur (17,3 %) et les maladies respiratoires (6,3 %). Dans les régions rurales, les principales causes de décès sont les maladie respiratoires (22,9 %), suivies des maladies cérébrovasculaires (18,2 %), des cancers (17,0 %) et des maladies cardiaques (12,9 %). Toutefois, si la tuberculose ne cause pratiquement plus de décès dans les régions urbaines de la Chine, elle est encore responsable de 1,4 % de ceux-ci dans les régions rurales. Les autres maladies infectieuses représentent 1 % des décès dans les régions rurales, taux beaucoup plus élevé que dans les centres urbains.

structure du système de paiement appliqué en Chine, les grands hôpitaux urbains – qui attirent davantage de patients et qui ont donc des recettes plus élevées – sont plus en mesure d'acheter de l'équipement et des appareils médicaux de haute gamme que les centres de santé communautaires des régions rurales ou des petites localités.

En Chine, les coûts de la santé ont atteint 67,1 milliards de dollars en 1999, et on prévoit qu'ils augmenteront de façon significative au cours des dix prochaines années si le secteur de la santé ne fait pas l'objet d'une réforme en profondeur, à l'échelle nationale. Les dépenses en matière de santé proviennent de sources très diverses. Le gouvernement central et les administrations locales défraient environ 10 % du total. Les programmes d'assurance, y compris le nouveau programme mis en œuvre par le gouvernement ainsi que le solde de l'ancien système de coopérative rurale représentent 40 % des dépenses, alors que les dépenses privées constituent la part la plus importante du total, avec 45 %. Les populations rurales ont tendance à débourser davantage, car elles adhèrent en moins grands nombres aux programmes d'assurance privés et le financement du gouvernement est plus faible dans ces régions que dans les centres urbains. Les autres sources de financement sont les entreprises locales, les autorités villageoises, les organisations non gouvernementales et les Forces armées. L'administration gouvernementale, à tous les niveaux, tient à adopter des technologies qui conduiront à une réduction globale des coûts de la santé, qu'il s'agisse d'automatisation, de stockage ou de transmission de données ou encore des systèmes de gestion couramment employés dans les hôpitaux et les cliniques du Canada. On relève aussi un intérêt manifeste à l'égard des technologies facilitant les procédures de micromanipulation chirurgicale, des équipements de soins à domicile et des thérapies préventives.

Instruments médicaux

Le marché chinois des instruments médicaux[5] représentait 2,2 milliards de dollars[6] en 1999, et se classait le 11e au monde et le second en Asie, après le Japon. Sur le plan des produits précis de haute technologie, comme la tomographie par ordinateur, la médecine nucléaire, les systèmes d'imagerie par résonance magnétique (IRM) et d'échographie, le marché chinois arrive en troisième place dans le monde. Même si les taux de croissance varient énormément selon le segment du marché, on s'attend à ce que l'ensemble du secteur enregistre un taux annuel moyen de croissance de 10 % d'ici 2002. Les importations, évaluées à 1,4 milliard de dollars en 1999, devraient continuer à augmenter leur part du marché chinois des instruments médicaux. Au cours des cinq premiers mois de l'an 2000, la Chine a importé pour une valeur de

[5] Aux fins de ce rapport, ce terme désigne la technologie, les équipements et les fournitures destinés à la médecine.

[6] Les chiffres chinois des douanes et de la production donnent 7,4 milliards de dollars. Toutefois, ce montant comprend la production d'instruments non médicaux dans les usines de fabrication d'équipement médical.

445,1 millions de dollars d'instruments médicaux, ce qui représentait une hausse de 45,1 % par rapport à la même période l'année précédente.

En 1999, les instruments médicaux et chirurgicaux ont constitué la catégorie la plus importante des importations, soit 55 % du marché. La croissance de la demande a été particulièrement marquée pour les appareils à ultraviolets et à infrarouges importés, pour les seringues, les cathéters et les aiguilles, avec des taux de variation de 1998 à 1999 qui étaient respectivement de 217,4 % et de 104 %. En 1999, les électrocardiogrammes et autre équipement d'électrodiagnostic représentaient 21,5 % de toutes les importations. Les types d'équipement les plus importés dans ce groupe ont été l'équipement d'IRM, les appareils de diagnostic par échographie et ceux servant à la surveillance des patients.

Les appareils à rayons-X constituent la seconde catégorie d'importation en importance, ce qui représente 31,9 % du total en 1999, ainsi qu' une augmentation des importations de 46,2 % par rapport à 1998. On a enregistré une croissance importante (120,5 %) des appareils de tomographie par ordinateur, alors que celle des appareils à rayons-X à usage chirurgical a augmenté à un rythme de 48,1 % par rapport aux chiffres de 1998. Au cours de la même période, la demande d'appareils à rayonnement d'évaluation biologique et chimique et d'appareils de radiographie à usage dentaire a diminué légèrement, soit de 36,7 % et de 19,7 %, respectivement.

Le segment des appareils orthopédiques et des prothèses du marché chinois offre également des débouchés importants. Les importations dans ce segment ont presque quadruplé depuis 1997, pour atteindre un montant total de 54 millions de dollars en 1999. De plus, le marché de l'importation des appareils auditifs a connu une croissance phénoménale au cours des trois dernières années. Entre 1997 et 2000, il s'est accru de 1 644,4 %, pour atteindre 15,7 millions de dollars à la fin de 1999.

Si les possibilités du marché des instruments médicaux sont énormes, les possibilités sur le plan des prestations de soins de santé qui s'offrent aux fournisseurs étrangers varient beaucoup d'une région à l'autre de la Chine. En général, les hôpitaux et les établissements de soins les plus développés, qui sont, par le fait même, les plus en mesure d'acheter de l'équipement et de la technologie de haut de gamme, se trouvent dans les grands centres urbains du pays (soit à Beijing, à Shanghai, à Guangzhou et à Tianjin). Ainsi, la croissance économique de la Chine contribue à accroître la capacité des centres de santé, non seulement dans les centres urbains mais également dans les régions suburbaines ainsi que dans certaines régions rurales, à se payer des produits occidentaux qui étaient auparavant inabordables pour eux. Les hôpitaux des villes et des agglomérations rurales désirent investir dans un équipement moderne afin d'attirer plus de patients, et donc de générer davantage de recettes. Actuellement, on compte dans tout le pays environ 300 unités d'IRM, 2 300 appareils de tomographie par ordinateur, 300 accélérateurs linéaires, 2 500 unités B à ultrasons en couleur et 15 scalpels gamma dans les hôpitaux.

Produits pharmaceutiques

Le marché chinois des produits pharmaceutiques est actuellement évalué à 33,5 milliards de dollars et on s'attend à ce que, d'ici 2005, il fasse partie des dix plus importants marchés dans le monde. La consommation de produits pharmaceutiques par habitant a augmenté de façon régulière dans le pays au cours des dernières années, passant de 8,80 $ en 1993 à 16,73 $ en 1999. Les importations ont augmenté à un taux plus rapide que la consommation par habitant, ce qui montre que les fournisseurs étrangers ont accru leur part du marché chinois des produits pharmaceutiques. Toutefois, on s'attend à ce que la protection nationale, faisant partie du système de remboursement du pays, ait un effet néfaste sur la demande d'importations à court et à moyen termes. En 1998, 49 % du marché des produits pharmaceutiques étaient alimentés par les importations ou des coentreprises sino-étrangères.

Au cours des cinq premiers mois de l'an 2000, les importations de la médecine traditionnelle chinoise, de plantes médicinales et de médicaments occidentaux se sont accrues respectivement de 33,2 %, de 31,1 % et de 12,2 % par rapport à la même période en 1999. Les importations de produits pharmaceutiques en vrac ont augmenté d'un modeste pourcentage de 1 %. Toutefois, la croissance des importations de médicaments finis est tombée à 9,5 % en 1999, alors qu'elle était de 41,6 % l'année précédente. Les antibiotiques représentent la part la plus importante du marché des importations, car ils en constituaient 11,6 % en 1999. Les domaines à forte croissance du marché chinois des produits pharmaceutiques sont les médicaments de l'appareil digestif et du métabolisme, dont la demande a augmenté de 17 % en 1999. La même année, ces produits ont représenté 14,2 % du marché des importations de médicaments finis. La céphalosporine injectable (ceftriaxone) est le produit qui enregistre les plus grosses ventes auprès des grands hôpitaux urbains, alors que les produits antiinfectieux constituent un autre domaine de forte croissance. En 1999, sur les 1 408 produits thérapeutiques dont la vente était approuvée en Chine, 535 étaient des antiinfectieux. Aussi, 49,5 % des approbations de vente en Chine concernaient des médicaments synthétiques occidentaux.

La culture asiatique favorise fortement le recours à la médecine préventive. Il existe donc un marché important pour les médicaments vendus sans ordonnance dont l'objet est de favoriser une bonne santé. Sur le marché asiatique, les médicaments en vente libre comprennent essentiellement des vitamines et des compléments alimentaires représentant 56,4 % des ventes dans cette catégorie. Le marché de l'ensemble des produits nutritionnels dans la région de l'Asie-Pacifique devrait atteindre 71,9 milliards de dollars en 2002, soit une augmentation de 62 % par rapport aux chiffres de 1997. Les ventes d'aliments nutraceutiques devraient, à elles seules, se chiffrer à 19,2 milliards de dollars en 2002, ce qui constitue une hausse de 15,5 milliards de dollars par rapport à 1997. L'essentiel de ces ventes se feront en Chine, au Japon et en Corée. Le marché chinois des compléments alimentaires, qui comprend les aliments de

santé, est évalué à 7,6 milliards de dollars et devrait atteindre 18 milliards de dollars en 2010. On estime que ce segment du marché chinois des soins de santé sera celui qui connaîtra la croissance la plus rapide.

Produits biopharmaceutiques

La Chine a beaucoup investi dans la recherche en biotechnologie au cours des cinq dernières années, et considère ce secteur comme un domaine à forte croissance dans son économie. Dans le neuvième Plan quinquennal, publié en 1995, le gouvernement s'engageait à favoriser l'innovation en biotechnologie médicale, surtout dans les domaines des produits biopharmaceutiques et des vaccins. Le marché chinois des médicaments issus de la biotechnologie est évalué actuellement à 4,5 milliards de dollars, soit une augmentation de 1,8 milliard de dollars par rapport à 1997. Les principaux domaines d'intérêt dans ce secteur, aussi bien en ce qui concerne les efforts locaux de recherche et de développement que les importations, comprennent l'interféron, l'IL-2, le TNF, le t-PA, le vaccin contre l'hépatite B et les hormones de croissance humaine.

Les principaux centres de recherche et de développement en biotechnologie de la Chine sont Shanghai, Beijing et Guangzhou. Le pays envisage également de faire de Hangzhou, dans la province du Zheijiang, et de Pudong, dans la région de Shanghai, des centres de production de biotechnologie et de produits pharmaceutiques. Le Beijing Global Biotechnology Centre, sous les auspices de l'Académie des sciences, a beaucoup investi dans l'établissement d'un parc de recherche internationale en biotechnologie à Hangzhou, qui serait le plus important de son genre en Chine. À Pudong, la création d'un complexe pharmaceutique surnommé la « cité pharmaceutique de Chine » a renforcé la capacité de la région en ce qui a trait à la recherche et au développement pharmaceutique. Les activités de recherche qui se déroulent à Pudong portent sur les médicaments destinés aux maladies cardiaques et cérébrovasculaires, aux médicaments antiinfectieux et à ceux permettant de lutter contre le cancer, de régulariser la fécondité, de lutter contre le vieillissement, de visualiser le tube digestif ainsi que de fabriquer des vitamines et des préparations nutritives.

Le Programme de recherche et de développement en haute technologie du Centre national chinois de développement de la biotechnologie consacre 32 % de son budget total à la recherche pharmaceutique. Les sociétés étrangères n'ont accès à ces fonds, et à d'autres fonds publics et incitatifs fiscaux, que si elles ont formé une coentreprise avec une entité locale. La législation et la réglementation locales sur l'investissement étranger encouragent fortement les transferts de technologies, bien que d'autres formes de recherche coopérative soient également favorisées. Le vif intérêt dont fait preuve la Chine pour développer son potentiel biopharmaceutique indique qu'il existe des débouchés manifestes pour les sociétés canadiennes qui veulent faire profiter ce secteur en pleine expansion de leurs connaissances et de leur technologie. Les

entreprises canadiennes ont également la possibilité de conclure des accords de coentreprise dans le domaine de la fabrication, de participer à des essais cliniques, de proposer des services de gestion de données et de soutien technologique ainsi que d'assurer des services de consultation sur le marché afin de faciliter la préparation des produits avant leur commercialisation.

Informatique et services de santé

Le secteur chinois des services de santé est évalué à environ 31 milliards de dollars. Il n'offre aux sociétés étrangères que des possibilités limitées quand à la participation à la prestation des soins de santé et à la gestion hospitalière, même si un certain nombre d'hôpitaux et de cliniques, qui sont des coentreprises sino-étrangères, sont en activités dans le pays. Le 1er juillet 2000, les ministères chinois de la Santé (MOH) et des Affaires étrangères et de la Coopération économique (MOFTEC) ont modifié la législation régissant les coentreprises sino-étrangères dans le domaine de la construction et de la gestion des hôpitaux et des cliniques. Les sociétés étrangères qui veulent mettre en place un centre de soins de santé en Chine, en collaboration avec une entreprise locale, doivent toujours demander l'autorisation du MOH et du MOFTEC. Toutefois, d'après les nouvelles directives, ces deux ministères ne l'accorderont que si la coentreprise prévoit de faire appel à un équipement médical, des technologies ou des modes de gestion de pointe à l'échelle internationale, améliorant ainsi sensiblement le niveau des soins de santé dans une région ou fournissant un quelconque service qui n'est pas déjà offert dans les hôpitaux locaux. L'investissement minimum dans un hôpital en coentreprise doit être de 3,6 millions de dollars, dont 30 % doit provenir de capitaux chinois. De plus, à moins que l'hôpital en question ne soit construit dans les régions du centre ou de l'ouest, ou dans des régions éloignées et moins développées, la coentreprise ne doit pas durer plus de 20 ans. Actuellement, il existe environ 200 hôpitaux et cliniques en Chine qui sont des coentreprises et dont 78 détiennent des permis officiels.

La taille exacte du marché chinois des systèmes de gestion et de prestation des soins de santé est difficile à évaluer parce qu'il est relativement nouveau et parce que l'éventail des produits et services qu'il englobe est considérable. Les analyses statistiques détaillées sur le sujet sont quasi inexistantes. Cependant, il est manifeste que la demande augmente dans les domaines de l'informatique médicale et de l'administration hospitalière, en particulier vis-à-vis de la gestion des dossiers médicaux, du développement des systèmes intégrés de santé, de la formation professionnelle ainsi que de la téléconsultation et du télédiagnostic. L'augmentation de la demande s'explique surtout par la forte expansion du marché des TI & T en Chine, et par les investissements considérables du gouvernement central dans la réforme du secteur de la santé. Les patients, qui font de plus en plus attention à leur santé, exigent davantage de traitements de qualité supérieure, une plus grande variété dans les choix de prestation des services ainsi qu'un accès accru à de l'information fiable en matière de santé. On s'attend, en conséquence, à ce que les diagnostics et le contrôle

interactifs sur Internet prennent de plus en plus d'importance dans les centres urbains modernes.

Facteurs déterminants pour la croissance à venir

On considère que plusieurs facteurs ont une grande incidence sur le secteur chinois de la santé : les pressions croissantes pour réduire les coûts, la réforme à grande échelle du secteur de la santé, le vieillissement de la population et son essor démographique, l'expansion de la classe moyenne[7] et, enfin, le développement rapide du marché des TI & T en Chine.

Si le gouvernement central et les administrations municipales ne parviennent pas à mettre en œuvre des mesures généralisées de compression des coûts, ceux de la santé en Chine pourraient monter en flèche et dépasser les moyens financiers de l'État ou de la population. La situation est encore aggravée par la migration des habitants des régions rurales vers les villes, ce qui a pour effet d'exercer des pressions encore plus fortes sur les systèmes de soins de santé en milieu urbain. On prévoit que les coûts de la santé pourraient atteindre 10 % du PIB de la Chine d'ici 2010, et 25 % d'ici 2030, si des mesures ne sont pas prises pour supprimer les pratiques insuffisantes du système et pour régler les questions prioritaires. Cependant, la Banque mondiale estime que les dépenses de santé pourraient être limitées à 6 ou à 7 % du PIB d'ici à 2010, et de 10 à 13 % d'ici 2030, si les réformes dans ce secteur sont mises en œuvre. Elle a conseillé au gouvernement chinois de s'attaquer davantage à la prévention des maladies, de moderniser les systèmes de paiement des hôpitaux et de favoriser une utilisation plus performante des technologies médicales dans les hôpitaux et dans les cliniques. La demande d'équipement et de technologies plus modernes dans le domaine de la médecine, y compris l'informatique médicale et les systèmes de gestion hospitalière, devrait s'accroître à la suite des conseils de la Banque mondiale, car le gouvernement chinois reconnaît l'utilité de ces technologies pour résoudre les problèmes évoqués.

Ces dernières années, soucieux de s'attaquer à la hausse des coûts, le ministère de la Santé a déjà mis en œuvre un certain nombre de réformes des systèmes de soins dans les régions urbaines et rurales. L'une de ses principales initiatives en vue de réduire les coûts concerne le renforcement du contrôle des prix et des listes de remboursement. Ces réformes devraient avoir un effet plus marqué sur les produits étrangers et sur ceux des coentreprises, car les produits chinois continuent à bénéficier d'un niveau élevé de protection, par l'entremise du Bulletin national des médicaments essentiels. Ce Bulletin énumère les produits pharmaceutiques remboursés par l'État et favorise les sociétés chinoises, car il ne fait mention que des médicaments fabriqués à l'étranger

[7] Les projections démographiques montrent que, d'ici 2010, 500 millions de Chinois feront partie de la classe moyenne; toutefois, les exportateurs devraient aussi noter que, en Chine, un revenu moyen correspond à environ 2 000 RMB par mois, soit environ 400 $.

qui n'ont pas d'équivalents chinois. Ces mesures pourraient avoir un effet très important sur la rentabilité des instruments médicaux et des produits pharmaceutiques importés.

Même si le vieillissement de la population chinoise n'est pas aussi manifeste que celui de nombreux pays occidentaux, le prolongement de l'espérance de vie peut avoir un effet à plus long terme sur le marché des soins de la santé en Chine. Actuellement, seuls 6 % des Chinois ont plus de 65 ans (84,8 millions de personnes). Ce chiffre pourrait cependant grimper à 13 % en 2025. Au fur et à mesure que la population vieillit, on s'attend à une augmentation de la demande des produits et des services de soins, à domicile et en clinique, qui répondront aux besoins particuliers des personnes âgées. De plus, un nombre plus élevé de personnes âgées vivront seules et auront besoin d'appareils pour les aider dans leurs activités quotidiennes, comme pour prendre des bains et pour marcher. D'autres aspects de l'évolution démographique, comme le nombre croissant de membres de la classe moyenne, contribuent aussi à l'augmentation de la demande de certains produits. La hausse des revenus de la classe moyenne devrait contribuer à faire augmenter la demande des produits vendus sans ordonnance auxquels les consommateurs prêtent des qualités préventives en matière de santé.

Instruments médicaux

Le ministère de la Santé participe depuis 1999 à un projet de développement des soins de santé communautaire qui pourrait avoir des répercussions importantes sur la distribution des instruments et des équipements médicaux dans le secteur public. Ce projet pilote, mis en œuvre dans 70 villes, est destiné à favoriser le recours aux centres de santé communautaire et aux médecins généralistes. On espère que le projet réduira les pressions exercées sur les hôpitaux en modifiant l'habitude de se présenter dans les hôpitaux pour de petits problèmes de santé et en encourageant les mesures de santé préventive. La mise en place du nouveau système de soins de santé devrait être terminée en 2010. Si les efforts gouvernementaux portent fruit, la demande d'équipement neuf pourrait diminuer légèrement dans les hôpitaux au fur et à mesure que l'on assistera à une baisse du nombre de malades hospitalisés. Aussi, la demande de fournitures médicales et de certains équipements de test devrait augmenter sensiblement dans les nouveaux centres de santé communautaire. Les distributeurs de produits médicaux pourraient avoir à modifier leurs pratiques de commercialisation afin de s'adapter à l'augmentation du nombre de patients en dehors du réseau traditionnel des hôpitaux.

Produits pharmaceutiques

Les consommateurs chinois s'intéressent vivement à leur santé et à leur bien-être, ce qui a pour effet d'augmenter la demande des produits pharmaceutiques qui sont vendus sans ordonnance et qui ont des qualités préventives. L'importance accordée à la santé dans la culture chinoise a également favorisé la croissance de la demande de

médicaments occidentaux. Depuis des siècles, les Chinois ont cru aux propriétés curatives des produits de phytothérapie, et ils accordent maintenant la même confiance à l'efficacité des préparations modernes, y compris les médicaments étrangers, pour soigner et prévenir les maladies. Les médicaments modernes n'ont pas supplanté les médicaments traditionnels; ils sont en fait souvent prescrits en même temps que des plantes médicinales ou autres traitements chinois.

Le gouvernement chinois favorise la transformation d'établissements de recherche médicale et biotechnologique exploités actuellement par l'État en entreprises commerciales. Les efforts du gouvernement en ce sens font partie d'un plan général de réorganisation d'une gamme étendue de domaines scientifiques. Plus de 100 instituts de recherche scientifique, sous les auspices du Conseil d'État, seront transférés au secteur privé d'ici la fin de l'an 2000, pour faire suite à la conversion, réalisée en 1999, de 242 organismes de recherche d'État en entreprises commerciales. On espère que la création de ces entreprises commerciales attirera davantage de capitaux pour la recherche et augmentera le nombre de projets axés sur le marché qui sont entrepris dans ces instituts.

On a désigné la biotechnologie comme l'une des six principales technologies industrielles devant contribuer à la croissance de l'économie. D'énormes investissements effectués dans un certain nombre de grandes villes chinoises, dont Shanghai et Beijing, contribuent à accroître l'intérêt dans les coentreprises de biotechnologie avec les organismes occidentaux ainsi qu' à augmenter la demande de produits de consommation liés à la biotechnologie, d'équipement de recherche et de développement, et de technologie de soutien. Les investissements gouvernementaux en recherche et en développement dans le secteur de la biotechnologie devraient améliorer sensiblement la capacité chinoise de production pharmaceutique, en encourageant la Chine à passer des produits pharmaceutiques en vrac aux médicaments d'ordonnance et en vente libre plus sophistiqués. Si la Chine parvient à obtenir l'aide dont elle a besoin pour commercialiser les résultats de la recherche et du développement, la priorité qu'elle accorde aux médicaments autres que de marque pourrait aussi changer. Cette situation pourrait avoir à la fois des effets favorables et négatifs sur les fournisseurs étrangers de produits pharmaceutiques et biopharmaceutiques de marque. Si les possibilités qui s'offrent aux organismes de recherche et aux producteurs pharmaceutiques étrangers sont plus nombreuses, par exemple les coentreprises et d'autres partenariats sino-étrangers, elles pourraient également menacer la situation des produits de marque importés, car la Chine offre une grande protection à ses fabricants nationaux. La participation étrangère au marché chinois des produits pharmaceutiques dépend dans une large mesure de la capacité de production limitée de la Chine. En conséquence, au fur et à mesure que la production chinoise augmentera, à la suite de transferts de technologie et d'investissements en recherche et en développement, la part totale du marché des fournisseurs étrangers pourrait diminuer.

Informatique et services de santé

Le système de santé public de la Chine subit actuellement les pressions énormes qu'ont occasionné, en 1999, 500 millions d'hospitalisations et 2,1 millions de visites de patients dans les hôpitaux et les cliniques du pays. Soucieux de répartir le fardeau des dépenses du domaine de la santé, le gouvernement central met en place cette année, pour les travailleurs urbains, un nouveau programme d'assurance-maladie dont la mise en œuvre devrait être terminée à la fin de l'an 2000[8]. Le programme, qui offrira une protection à environ 150 millions d'employés des secteurs public et privé, sera financé principalement par les cotisations des employés et des employeurs. La ville de Shanghai est considérée comme un modèle de réussite pour la mise en œuvre d'un plan similaire. Environ 98 % des entreprises industrielles de la ville participaient, en 1999, à un régime unifié d'assurance-maladie, et il en a résulté une diminution de 14 % des coûts de santé par rapport à l'année précédente. Le nouveau régime d'assurance augmentera assurément la demande des produits et des services pouvant aider les administrateurs dans le suivi, la perception et la gestion des fonds, ainsi que dans le stockage et la consultation des dossiers médicaux.

Dans l'ensemble, les modifications du secteur de la santé conduisent à un accroissement de la demande pour des services plus variés et de qualité supérieure, à des coûts moindres. Selon le plan de réforme, le gouvernement envisage de réduire le nombre d'employés des hôpitaux périphériques, d'investir davantage dans la qualité du personnel et des services, de mettre l'accent sur la gestion hospitalière et de réduire les coûts des soins médicaux et des services techniques médicaux. Ces mesures augmenteront la nécessité d'une automatisation des hôpitaux et des cliniques, d'une formation professionnelle, d'un enseignement médical permanent et de technologies médicales avancées propices à une réduction des coûts.

Un aspect qui intéressera les fournisseurs de systèmes informatiques médicaux est le fait que la loi chinoise autorise maintenant les systèmes organisés d'information portant sur la santé, c'est-à-dire les dossiers médicaux informatisés (DMI). Le gouvernement encourage le développement des DMI comme moyen d'établir une base de recherche et d'évaluation pour des études longitudinales. Les établissements sont de plus en plus nombreux à adopter des systèmes plus perfectionnés de dossiers médicaux, une tendance que l'on a appelé la « révolution du savoir médical ». L'étape suivante consiste en la mise en œuvre de DMI normalisés au niveau national, de « dossiers intelligents » qui permettront d'évaluer la qualité des soins et les besoins particuliers des patients et de réseaux nationaux intégrés d'information sur la santé dans tout le pays, en même temps que la mise en place de programmes de formation axés sur la mise en œuvre et l'utilisation d'applications informatiques médicales. Les spécialistes

[8] À la fin de juin 2000, environ 146 villes dans toute la Chine participaient à ce régime (qui couvre 14 millions d'habitants urbains), alors que les 58 % de villes restantes prévoient mettre pleinement en œuvre le système d'assurance-maladie d'ici la fin de l'année.

des milieux médicaux chinois prédisent que les soins de santé à l'avenir feront couramment appel à des technologies telles que les interfaces avec des données (y compris des images), à la télémédecine pour les consultations et les soins directs à domicile, aux robots chirurgicaux ainsi qu'à la formation et à l'enseignement en réalité virtuelle dans le domaine médical. En raison de sa vaste superficie et de sa population, la Chine compte manifestement parmi les pays d'Asie qui ont le plus besoin de ces technologies de la télésanté et de la télémédecine.

La croissance phénoménale du marché chinois des TI & I contribue à ouvrir la voie au développement rapide du secteur de l'informatique médicale. Les investissements en télématique devraient croître à un rythme annuel moyen de 16 % jusqu'en 2003. De même, l'augmentation rapide de l'utilisation d'Internet (il y a déjà en Chine plus de 600 fournisseurs de service Internet et plus de 15 millions d'utilisateurs) offre des débouchés en ligne dans la formation professionnelle, la communication d'information sur la santé, la mise en marché de produits ainsi que la gestion et la prestation à distance des soins de santé.

Débouchés

Instruments médicaux

Afin d'attirer un plus grand nombre de patients et donc d'augmenter les recettes globales, les hôpitaux chinois sont en général prêts à acheter de l'équipement médical nouveau et sophistiqué. Les articles les plus populaires sont des produits de haute technologie comme les scalpels gamma, les appareils de tomographie par ordinateur et les appareils d'imagerie par résonance magnétique. La demande est également à la hausse pour d'autres appareils comme les endoscopes, les outils de SIG et l'équipement de soins à domicile (y compris les trousses de diagnostic et de contrôle à domicile, les moyens de déplacement et les appareils respiratoires et de dialyse à domicile). De même, à la suite de l'augmentation des investissements dans le secteur chinois de la biotechnololgie, il y a de plus en plus de débouchés pour les fournisseurs d'équipements et de fournitures de soutien à la recherche en biotechnologie, comme les séquenceurs et les synthétiseurs d'ADN, les trieurs de cellule, les séquenceurs de peptides et les divers réactifs. On évalue que les produits entrant dans cette catégorie représentent environ 7 % du marché total de la biotechnologie en Chine.

Produits pharmaceutiques

Le taux de plus en plus élevé des maladies respiratoires, cérébrovasculaires, cardiaques et des cancers a conduit à une demande accrue des produits utilisés dans la prévention ou le traitement de ces maladies. Les maladies respiratoires causent, à elles seules, 20,7 % des décès en Chine, suivies par les maladies cérébrovasculaires et le cancer qui en causent 19,2 % et 18,4 %.

Les médicaments occidentaux sont devenus populaires sur le marché chinois au cours des dernières années, principalement parce que de nombreux consommateurs chinois estiment que ces médicaments synthétiques occidentaux offrent des avantages additionnels et contiennent des ingrédients de meilleure qualité que certains des produits traditionnels qu'ils trouvent déjà sur le marché. Toutefois, il ne faut pas s'attendre à ce que les médicaments occidentaux remplacent les médicaments traditionnels chinois qui existent depuis des siècles. Ces préparations traditionnelles sont largement utilisées et bénéficient de la confiance des consommateurs dans toute l'Asie. Elles sont souvent utilisées en même temps que les produits occidentaux. C'est pourquoi la demande est forte pour les produits pharmaceutiques qui combinent les effets curatifs et palliatifs des médicaments chinois et occidentaux, en particulier pour les médicaments dérivés de la biotechnologie qui allient ces deux effets.

La biotechnologie est un secteur en croissance rapide du marché médical en Chine, puisque les investissements y ont augmenté de 2 500 % depuis 1988. On constate un intérêt marqué en Chine, non seulement pour les produits dérivés de la biotechnologie, mais également pour les projets de coentreprises entre des sociétés étrangères de biotechnologie et des instituts de recherche qui faciliteraient le développement d'une capacité de production dans ce domaine en Chine. Les débouchés qui s'offrent aux sociétés canadiennes dans ce secteur comprennent notamment les accords de transfert de technologie, la recherche coopérative avec des instituts locaux, l'investissement direct dans des projets de recherche et de développement et l'aide à des centres et à des entreprises de biotechnologie pour la préparation de produits destinés à la commercialisation.

On enregistre également une hausse de la demande pour remplacer par des plantes médicinales les médicaments synthétiques occidentaux utilisés dans le traitement du cancer, des maladies vasculaires et d'autres maladies. Les consommateurs chinois sont très réceptifs aux préparations pharmaceutiques faites avec des ingrédients végétaux et d'autres éléments naturels. Le marché des aliments neutraceutiques est bien développé, sous forme de médicaments traditionnels chinois, y compris des préparations à base de plantes séchées, de thé et de bonbons médicinaux ainsi que de boissons toniques. Le marché des compléments alimentaires et des remèdes naturels serait le segment du marché chinois des soins de la santé qui connaît la plus forte croissance.

Informatique et services de santé

Étant donné que le marché de l'informatique médicale en Chine en est encore à ses débuts, des débouchés évidents s'offrent aux entreprises canadiennes qui voudraient apporter leurs connaissances et leurs technologies au développement de ce secteur.

Les segments particuliers du marché où l'on estime qu'il existe un potentiel commercial sont énumérés ci-après[9].

- *Systèmes d'information des hôpitaux :* matériel et logiciels pour systèmes d'information partagés, communications d'ordonnances médicales, systèmes de communication d'ordonnances, gestion des comptes, de la facturation et de l'inscription des patients, gestion des dossiers médicaux, planification des rendez-vous, dossiers médicaux électroniques et remboursements par l'assurance, transfert électronique de données, applications Internet ou Intranet, ainsi que appels informatisés des employés et système de localisation du personnel.

- *Systèmes intégrés de gestion des hôpitaux :* services d'architecture et de génie de l'information hospitalière, services de consultation pour la réorganisation et la gestion des hôpitaux; réseaux d'hôpitaux et de soins de santé, gestion d'essais cliniques et soutien des ordonnances, des diagnostics et des décisions.

- *Automatisation des hôpitaux :* vérification automatisée des comprimés pour les hôpitaux ou les dispensaires indépendants, analyse chimique automatisée pour les laboratoires, systèmes diagnostiques cliniques automatisés et systèmes automatisés d'acheminement (p. ex. pour les fichiers, les spécimens).

- *Télésanté et télémédecine :* équipements de téléconférence, équipements de téléradiologie, équipements d'imagerie, systèmes de gestion des images, comme les systèmes d'archivage et de communication d'images, l'information médicale et sanitaire en ligne, les services de communication en ligne, les services directs de télédiagnostic et de soins à distance, les systèmes d'appoint professionnel et le soutien technologique.

Projets actuels et prévus

Une zone de recherche médicale, regroupant des sociétés de technologie médicale et biomédicale de pointe est en cours de réalisation à Beijing. Cette zone, qui devrait avoir une production annuelle de 7 millions de dollars en 2010, attire les multinationales en leur proposant des exonérations fiscales[10] et une protection accrue des droits de propriété intellectuelle. Pour obtenir plus d' information, veuillez vous adresser à la Commission d'État sur la science et la technologie.

---

[9] Les exportateurs devraient prendre note que, pour certains de ces secteurs, l'activité commerciale n'est pas nécessairement importante en ce moment, mais qu'elle se développera probablement au cours des prochaines années.

[10] Les exonérations fiscales seront accordées pour deux ans, suivies d'une réduction d'impôt de 50 % pendant une période de trois ans.

La construction d'un nouveau parc industriel pharmaceutique a commencé en août 2000 dans la nouvelle zone de développement industriel de haute technologie de Changchun. On s'attend à ce que cet espace comprenant une centaine d'hectares, qui a déjà attiré 26 entreprises, génère des profits bruts de plus de 71 millions de dollars et une production d'une valeur de 34 millions de dollars au cours de la première année. D'ici 2002, 15 autres entreprises devraient s'y être installées, et la production annuelle totale devrait alors atteindre 1,1 milliard de dollars.

Un projet financé par la Banque mondiale, le Projet de santé numéro neuf, est actuellement en cours de réalisation à Jilin, à Shanxi, à Fujian, à Hunan, à Guizhou, à Guangxi, à Hainan et à Xin Jiang. Ce projet, qui s'attaque essentiellement aux causes de mortalité infantile et maternelle dans les régions périphériques, devrait se poursuivre jusqu'en juin 2006. Il bénéficie d'un budget d'environ 25,5 millions de dollars pour acheter des équipements, des véhicules et des fournitures médicales, par le biais d'appels d'offres internationaux. Le montant total du projet, calculé à partir du prêt de la Banque mondiale de 14,9 millions de dollars, d'un crédit de l'Agence de développement international de 74,5 millions de dollars et d'un financement additionnel du gouvernement chinois, s'élève à 140,1 millions de dollars. Pour plus d'information, veuillez vous adresser au ministère de la Santé.

En juillet 2000, les Pays-Bas ont lancé un projet sectoriel de santé communautaire à Qingdao, dans la province de Shandong. Ce projet, qui durera jusqu'en 2003, prévoit la fourniture d'équipement médical et la formation professionnelle de 1 000 médecins, infirmières, spécialistes en soins maternels et pédiatriques et personnel de prévention des maladies. Pour plus de détails, veuillez vous adresser au ministère de la Santé.

Le Centre du génome humain de l'Académie chinoise des sciences et le Centre national du génome humain ont facilité l'accès de la Chine, comme sixième pays participant, au Projet international du génome humain. L'Académie des sciences et le Centre national du génome humain ont déjà terminé la cartographie de 30 millions de paires de nucléotides de base pour le chromosome n° 3. Dans le cadre du projet sur le génome humain, les généticiens chinois procèdent au séquencement de 1 % du génome humain et devraient finir leur partie du projet d'ici juin 2001, deux ans plus tôt que prévu. L'Institut des sciences de la vie de Shanghai, qui relève de l'Académie des sciences, et le Centre national du génome humain ont aussi lancé une publication en ligne et stockent des données sur les séquences d'ADN. La banque de données sur les séquences d'ADN, qui contient environ 1 milliard de sous-unités de données sur les gènes, sera ouverte officiellement d'ici la fin de l'an 2000. Pour obtenir plus d'information, veuillez vous adresser à l'Académie des sciences.

La construction du Parc biopharmaceutique de l'Université Xi'an a débuté récemment à Xi'an, la capitale de la province de Shaanxi. Ce projet de 108 millions de dollars, financé par cinq universités et par la zone de développement industrielle de haute technologie de Xi'an, est destiné à fournir une base industrielle pour la production de

médicaments dérivés de la biotechnologie. Le parc comprendra quatre volets : la recherche individuelle, le développement, les bases de formation et un centre d'information pour l'industrie biopharmaceutique.

Le gouvernement municipal de Guangzhou, en collaboration avec Jinya International Group Ltd. de Hong Kong et Xin Luzhou Life Technology Ltd. de Guangzhou, met sur pied un parc de recherche biotechnologique à Guangzhou. L'investissement initial dans la base de recherche, réalisée par la coentreprise Guangzhou International Biology Island Development Ltd. (créée par Jinya et Xin Luzhou), serait de 171,2 millions de dollars. L'investissement total devrait atteindre environ 1,8 milliard de dollars, qui serviront à favoriser le développement et la commercialisation des produits de biotechnologie.

Le Centre de recherche pour le développement international (CRDI) du Canada collabore avec le ministère chinois de la Santé et des Sciences et des Technologies à un programme qui a pour objet de favoriser une réforme des soins de santé communautaires dans les villes chinoises. Les responsables du projet envisagent de remplacer l'actuel réseau des soins de santé à trois niveaux (ville -district - rue) par un système à deux niveaux (centre de soins communautaires - grand hôpital), et d'améliorer la qualité des services de santé offerts dans les communautés. Dans le cadre de ce projet, entrepris d'abord à l'hôpital Haidian Zhongguancun de Beijing et dans la région environnante, 50 généralistes reçoivent une formation et plusieurs centres de services communautaires sont en construction.

Le CRDI participe également à un projet de planification stratégique dans le secteur chinois de la santé. Ce projet, lancé en février 1998 et qui va durer jusqu'en juillet 2002, vise la réorganisation de la prestation et du financement des soins de santé dans les régions urbaines. Les principaux objectifs du projet sont, entre autres, d'améliorer la gestion des soins de base et leur accessibilité, de simplifier les modalités de paiement et d'améliorer l'administration du transfert des patients à d'autres médecins. La ville de Wuhan, dans la province de Hubei, servira de ville pilote pour le nouveau modèle. On s'attend à ce que ce projet génère un modèle plus efficace d'organisation et de prestation des soins de la santé dans les régions urbaines, qui pourrait alors être appliqué à d'autres régions du pays. Pour plus de détails sur l'un ou l'autre de ces projets, veuillez vous adresser au CRDI.

L'Université de Beijing collabore avec Macao Satellite Communications Co. Ltd. pour établir un réseau médical à large bande reliant les institutions médicales de Chine et d'autres parties d'Asie. Un centre de données sera implanté à Macao et sera relié directement par satellite à l'Université, ce qui permettra l'échange de données médicales, de documents de recherche et d'autres renseignements entre les hôpitaux, les centres de recherche médicale, les établissements d'enseignement et des médecins et des étudiants en médecine dans toute l'Asie. Ce réseau devrait être opérationnel en 2001.

CONCURRENCE

Compétences locales

Instruments médicaux

D'après le neuvième Plan quinquennal du gouvernement central, la production intérieure du secteur de la santé devrait s'élever à 35,8 milliards de dollars en l'an 2000, et les profits bruts à 5,2 milliards de dollars. Ces chiffres devraient atteindre respectivement 143,6 milliards de dollars et 28,7 milliards de dollars d'ici 2010. Cependant, les exportations chinoises de produits médicaux ont été évaluées à 2,2 milliards de dollars au cours des cinq premiers mois de l'an 2000, soit une augmentation de 14,5 % par rapport à la même période en 1999. Ce montant dépasse les prévisions que l'on trouve dans le neuvième Plan quinquennal, qui estimait les recettes des exportations de produits médicaux en l'an 2000 à environ 1,2 milliard de dollars.

Environ 6 000 demandes de brevets de produits médicaux ont été déposées en Chine et plus de 5 000 nouveaux produits ont été mis au point. En 1999, il existait environ 6 000 entreprises chinoises dans le domaine médical, qui, ensemble, employaient plus de 150 000 travailleurs. Parmi celles-ci, 2 900 produisaient des instruments médicaux. Cependant, la plupart des entreprises nationales ne se conforment pas encore aux lignes directrices sur les bonnes pratiques industrielles et sont, pour cela, limitées en ce qui concerne la possibilité d'exporter des produits médicaux dans les pays occidentaux.

On estime que les fournisseurs chinois détiennent 73 % de l'ensemble du marché du secteur chinois de la santé et qu'ils dominent dans les segments suivants : fournitures et instruments médicaux peu coûteux et produits en quantité destinés aux hôpitaux, gestion et administration d'hôpitaux à faible technologie et prestation de soins de santé directe. Afin de pallier les faiblesses en matière de production d'équipements de haute technologie, l'Administration pharmaceutique de l'État de la Chine, maintenant connue sous le nom d'Administration des médicaments de l'État, a lancé un plan visant à développer le secteur des instruments médicaux du pays afin d'en faire un chef de file mondial d'ici 2050. Au fur et à mesure que la Chine accroîtra sa capacité de production de haute technologie, les importations de certains produits de pointe, comme les accélérateurs linéaires, les systèmes d'échographie couleur en mode B, les systèmes à rayons-X larges, les appareils de tomodensitométrie et les systèmes d'IRM, devraient diminuer.

Les principaux fabricants chinois de produits médicaux sont, entre autres, Guangdong Weida, Shenzhen OUR International Technology & Science Development Co. Ltd. et Terumo Medical Products Co. Ltd.. Guandong Weida, de Guangzhou, produit une vaste gamme d'équipements de pointe en imagerie, en diagnostic et en soins palliatifs.

La société d'État est implantée dans 30 pays du monde entier et importe aussi de la technologie médicale de pointe. Shenzhen OUR Science and Technology Co., située à Shenzhen, distribue des scalpels gamma. En mai 2000, Shenzhen OUR, en collaboration avec l'usine de machine-outil Hubai, a créé une usine de systèmes de traitement médicaux à rayon gamma. Il s'agit de l'un des premiers grands centres de production de technologie médicale chinoise. Terumo Medical, de Hangzhou, fabrique essentiellement des cathéters, des nécessaires pour transfusions et des sacs de sang.

Produits pharmaceutiques

La Chine est un chef de file mondial dans la production de matières premières pour les médicaments bruts. De janvier à mai 2000, elle a exporté 1,4 milliard de dollars de matières premières destinées à la fabrication des produits pharmaceutiques, ce qui représentait 62,1 % des exportations de produits médicaux. En 1999, les exportations de produits pharmaceutiques en vrac étaient évaluées à 3,7 milliards de dollars, soit 61,4 % des exportations totales de produits médicaux. Le secteur pharmaceutique chinois est également caractérisé par la production de médicaments finis autres que de marque.

Shanghai, l'une des principales villes chinoises sur le plan de la fabrication de produits pharmaceutiques, a annoncé en juin 2000 qu'elle allait investir environ 897 millions de dollars dans ce secteur au cours des cinq années à venir afin d'en faire un centre important de croissance pour la ville. En conséquence, la fabrication de produits pharmaceutiques dans la région de Shanghai devrait augmenter de 20 % par année, pour atteindre un chiffre de 9 milliards de dollars en 2005. La ville envisage de mettre l'accent sur la recherche et le développement dans le domaine des produits biopharmaceutiques ainsi que dans le domaine des préparations médicinales et de la médecine traditionnelle chinoise.

Les principales sociétés chinoises de produits pharmaceutiques sont Harbin Pharma Group et 999 Enterprise Group (usine Shenzhen Nanfang Pharma). En 1999, ces deux sociétés ont déclaré des ventes de 1,2 milliard de dollars et de 832,9 millions de dollars. Au cours de la même année, les profits de 999 Enterprises ont atteint 90,9 millions de dollars. Il s'agit d'une société d'État qui produit des médicaments chinois injectables, utilisés dans le traitement des maladies coronariennes, inflammatoires et infectieuses. Parmi d'autres fabricants importants de la Chine et des coentreprises, on peut citer China Medicines Group, Dalian Pfizer et Shanghai Squibb. La succursale de Guangzhou du China Medicines Group a déclaré une forte croissance de ses recettes au cours des sept dernières années et a enregistré des ventes évaluées à 251,4 millions de dollars en 1999. Dalian Pfizer et Shanghai Squibb sont parmi les principaux fournisseurs de médicaments finis importés.

Produits biopharmaceutiques

La Chine produit environ 540,5 millions de dollars de médicaments biochimiques par année, parmi lesquels on trouve une vingtaine de variétés de produits. Le pays puise sa force actuelle dans ses compétences au niveau de la recherche biopharmaceutique de longue date en médicaments organiques traditionnels. L'une des principales entreprises de biotechnologie du pays est Sinogen. Implantée à Hong Kong, elle est une filiale de la société américaine Sinogen International Co. Ltd.. Elle s'occupe de la recherche et du développement dans le domaine de la biotechnologie médicale.

Il existe plus de 200 sociétés de bioingénierie en Chine et 19 fabriquent localement des médicaments biopharmaceutiques. La production intérieure d'interféron, à elle seule, a généré des ventes de 82 millions de dollars en 1998. Le Centre chinois de développement et de recherche en biotechnologie, implanté à Beijing, a joué un rôle majeur dans le développement de cette industrie. Des commissions individuelles ont également été créées à l'Académie chinoise des sciences, aux ministères de l'Agriculture et de la Santé, à l'Administration des médicaments de l'État et au sein des gouvernements provinciaux pour favoriser la croissance et l'innovation dans ce secteur. La biomédecine est apparue comme le sous-secteur qui offre les meilleures possibilités commerciales. Toutefois, la capacité de la Chine dans ce domaine est encore embryonnaire. En 1998, la production biomédicale de la Chine s'élevait à 888 millions de dollars, un chiffre plutôt modeste par rapport aux autres producteurs mondiaux. Il n'existait alors que quatre sociétés chinoises dont les ventes dépassaient 17,9 millions de dollars.

Les principaux produits biopharmaceutiques issus de Guangdong et de Guangzhou sont les vaccins contre l'hépatite B, l'interféron, l'interleukine, le G-CSF, le GM-CSF et l'EPO. Shanghai est également parvenue à commercialiser plusieurs produits dérivés de la biotechnologie au cours des dernières années. La ville de Shenzhen est l'une de celles où l'on fabrique le plus de produits biotechnologiques.

Si les bases de la recherche en biotechnologie sont solides, la commercialisation des produits découlant de celle-ci reste problématique. La Chine désire commercialiser davantage de produits de ce type, mais on estime que ce secteur en est encore à ses débuts. Des possibilités s'offrent donc aux sociétés canadiennes qui veulent participer à des accords de coentreprises et qui veulent aider les centres locaux de recherche et de développement à accroître le développement des produits de la biotechnologie.

Informatique et services de santé

Vu le niveau de développement quelque peu primaire du marché chinois de l'informatique médicale, notamment des systèmes informatisés de gestion et de

prestation des soins de santé, il n'existe pas de données réelles faisant état de la capacité productive de la Chine dans ce secteur.

Toutefois, plusieurs projets d'informatique médicale, dont certains s'avèrent complexes, ont été entrepris dans diverses régions de la Chine. Parmi ces projets le China National Golden Health Network, que l'on décrit comme l'un des réseaux de télémédecine les plus importants du monde, est peut-être celui qui a connu le plus de succès. Le réseau utilise des techniques de communication de pointe (y compris par satellite et par fibres optiques) qui relient quelque 350 hôpitaux dans tout le pays. Ce réseau devrait, d'ici quatre ans, raccorder près de 100 000 centres de santé et rendre possibles des consultations médicales à domicile. Il permettra aussi aux patients d'accéder en ligne à leur propre dossier médical, de trouver une information détaillée sur les médecins et les centres de santé du pays, de participer à des discussions et à des groupes de soutien en ligne et d'obtenir par Internet des renseignements sanitaires et médicaux d'ordre général. Les participants au projet songent à élargir le réseau au cours des prochaines années pour y englober des partenaires de Hong Kong, de Singapour, de l'Indonésie, de Taïwan, de la Malaisie, de la Thaïlande, du Japon et de l'Australie.

Le Centre de télémedecine de Dalian joue un rôle important au niveau national, sur le marché chinois des systèmes de gestion et de prestation des soins de santé. Le centre prévoit collaborer avec une entreprise américaine afin de relier 35 hôpitaux à l'aide de son réseau de télémédecine et au moyen de la technologie vidéo. Le centre est aussi un partenaire du Programme chinois de partenariat global pour les télécommunications (PPGT), fondé par le docteur Li-Qun. Le PPGT est un consortium qui fait intervenir en Chine deux réseaux de communications en télémédecine et une société d'installation de réseau.

D'autres entreprises nationales comme Shenzhen Haichuan Industrial, Ltd., l'une des plus importantes firmes chinoises desservant le marché de la construction d'hôpitaux, de l'administration de pharmacies et des technologies de l'électronique médicale, et China Golden Medecine, un fournisseur national d'information sur la santé en ligne, connaissent un essor florissant. Les sites Internet populaires en matière d'information sur la santé et d'«hôpital en ligne» sont New Health Web (http://www.newhealth.com.cn), SinoMD (http://www.sinomd.com/english/default.htm), eHealthcareAsia.com (http://www.ehealthcareasia.com/index.html), Greater China Herbs (http://www.greaterchinaherbs.com/english/index.html) et Drugsky.com (http://drugsky.com/edrugsky/index.html). Drugsky.com, créé par le Qianlima Group of Hubei, offre en plusieurs langues des renseignements sur la médecine chinoise.

Concurrence internationale

Instruments médicaux

Les sociétés étrangères sont bien implantées dans le secteur chinois des instruments médicaux puisqu'elles sont plus de 200 qui sont actives sur ce marché. On s'attend à ce que les fabricants étrangers continuent à accroître leurs parts du marché, puisque la capacité de production chinoise pour répondre à la demande d'équipement de haute technologie, qui ne cesse d'augmenter, demeure limitée. En 1998, les principaux pays fournisseurs étaient les États-Unis et le Japon, qui détenaient 33,5 % et 24,8 % du marché des importations, suivis par l'Allemagne qui détenait, quant à elle, 13,2 % des importations du secteur. La force des États-Unis réside essentiellement dans les appareils d'électrodiagnostic, alors que le Japon vient en tête pour les instruments médicaux et chirurgicaux généraux et l'Allemagne dans le domaine des appareils à rayons-X. Dans certains créneaux, comme ceux des articulations artificielles, des préparations opacifiantes et des appareils à ultraviolets ou à infrarouges, d'autres pays occupent une solide portion sur ce marché comme c'est le cas pour la Suisse, la Norvège et la Malaisie. Cette dernière est également un important fournisseur de gants chirurgicaux, alors que l'Irlande est la principale source de lentilles de contact en Chine.

La plupart des grandes sociétés multinationales de médicaments sont présentes en Chine, dont Baxter Healthcare Corporation (produits de dialyse péritonéale), Becton Dickinson (seringues), General Electric (équipement à rayons-X et d'échographie), Hewlett Packard (cardiographes, moniteurs de patient et systèmes d'imagerie à ultrasons), Medtronic (stimulateurs cardiaques) et Siemens (tomodensimètres). À la suite de la réglementation gouvernementale sur le plan de la commercialisation des produits et des services de santé, la plupart des investissements majeurs étrangers dans le secteur chinois de la santé prennent la forme de coentreprises avec des partenaires locaux.

Produits pharmaceutiques

Les fournisseurs étrangers ont régulièrement augmenté leur part sur le marché chinois des produits pharmaceutiques au cours des dernières années, aussi bien grâce aux exportations qu'à la mise en place de coentreprises avec des sociétés locales. C'est ainsi que, de 1993 à 1998, la part des importations sur le marché est passée de 11 % à 49 %. On s'attend à ce que la présence de sociétés étrangères sur ce marché augmente avec la réduction des tarifs douaniers et l'adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce.

Xian-Janssen, société pharmaceutique implantée en Chine, appartient à des intérêts étrangers et fait le plus gros chiffre d'affaires de ce pays. Cette société a affiché des ventes de 310,8 millions de dollars et des profits de 63,2 millions de dollars en 1999. Elle fait partie des dix plus importants fabricants de produits pharmaceutiques

nationaux et étrangers implantés dans le pays. Tianjin SmithKline & French se place au second rang des coentreprises sino-étrangères, avec des ventes de 196,2 millions de dollars en 1999 et des profits totaux de 74,5 millions de dollars. Tianjin se classe, quant à elle, en 13e place sur le marché. Shanghai Squibb, une coentreprise sino-américaine, suit avec des ventes de 157,5 millions de dollars en 1999. Elle occupe la 16e position sur le marché.

Les États-Unis sont le principal fournisseur de produits biopharmaceutiques importés de la Chine, suivis par le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Suède et la Suisse. Les principaux fabricants d'équipements et de produits de biotechnologie sur le marché chinois sont Hoefer Pharmacia Biotech (Suède), Boehringer Mannheim (Allemagne), Brand (Allemagne), Sanyo Gallenkamp (Royaume-Uni), Advanced Biotechnologies (Royaume-Uni) et Eppendorf (Allemagne). Roche (France) deviendra probablement un intervenant important après avoir contribué au projet de recherche sur le génome humain entrepris par le Centre national chinois sur le génome humain en juillet 2000. Ce projet fera appel à un investissement initial de Roche de 438 000 $ pour le soutien technique et la formation, somme qui servira essentiellement à la recherche sur la schizophrénie et le diabète. Roche distribue actuellement dans toute la Chine des produits pharmaceutiques, des vitamines, des produits chimiques fins et d'autres produits par l'intermédiaire de six coentreprises et d'une société en propriété exclusive.

Les autres sociétés qui s'implantent sur le marché chinois sont, entre autres, Unigene Laboratories et Xechem International Inc. Unigene Laboratories (États-Unis) a annoncé le 27 juillet dernier qu'elle allait former une coentreprise avec le Shijiazhuang Pharmaceutical Group (SPG) en Chine afin de fabriquer et de distribuer des produits de calcitonine injectables et à absorption nasale, en Chine et dans d'autres pays d'Asie. Ces produits, utilisés dans le traitement de l'ostéoporose, viendront compléter la gamme actuelle de calcitonines injectables du SPG. Ils seront fabriqués dans une usine d'Unigene au New Jersey, puis seront entreposés dans une nouvelle installation en Chine qui les distribuera. La société Xechem International Inc. (New Jersey, États-Unis), grâce à sa coentreprise Xechem Pharmaceutical China Ltd., a créé un système de distribution national en Chine pour sa gamme de produits biopharmaceutiques. Sa filiale en propriété exclusive de Xechem, XetaPharm, commencerait également à vendre sa gamme d'aliments neutraceutiques en Chine, en commençant par des expéditions de compléments alimentaires vers Hong Kong.

Informatique et services de santé

Plusieurs établissements américains et européens sont associés au National Golden Health Network, au moyen de liens de communication. Ces établissements sont le Massachusetts General Hospital, le East Carolina University Telemedicine Center, le Partners Telemedicine Group de Boston, la National Aeronautics and Space Administration et Harvard University— tous des établissements américains — ainsi que l'Institut européen de télémédecine, l'Institut européen de téléchirurgie à Strasbourg

(France), Télémédecine à Toulouse (France) et MediHelp (Australie). De même, les firmes américaines telles que Intelect Visual Communications (produits de communications vidéo LANscape), Commercial Satellite Systems (communications par satellite) et American Medical Development (périphériques de télémédecine) ont conclu des ententes avec le PPGT pour développer l'infrastructure chinoise de télémédecine.

Le Global Vision (Australie) et Chindex (États-Unis) occupent aussi une place importante sur le marché. Global Vision gère le China Health Network, une école de médecine « virtuelle » qui, selon les projets de l'entreprise, sera accessible à 61 000 hôpitaux dans toute la Chine. Parmi le grand nombre de sujets traités dans les programmes du réseau, il y aura les traitements médicaux et la gestion d'hôpitaux. Chindex est l'un des plus grands distributeurs américains de produits de santé occidentaux en Chine et l'une des rares entreprises étrangères qui exploitent des hôpitaux privés dans le pays. La société Chindex a été créée en 1981 et emploie 200 personnes en Chine.

La société américaine CYBeR-CARE, une entreprise de gestion technologique des maladies a conclu un accord de coentreprise en février 2000 avec la SIIC Medical Science and Technology Ltd., filiale appartenant à des intérêts publics de Shanghai Industrial. Aux termes de cette entente, la SIIC Medical distribuera le Electronic Housecall System (EHS) breveté par la CYBeR-CARE dans toute l'Asie. EHS est un système de suivi des patients qui fait appel à Internet. Au moins 30 000 unités devraient être vendues en Chine, auxquelles il faut en ajouter 30 000 dans d'autres pays de la région, avant 2004. La SIIC Medical estime que la coentreprise générera des recettes d'environ 750 millions de dollars au cours de la période initiale de distribution de quatre ans. La CYBeR-CARE est une société de la Floride qui fournit des services pharmaceutiques, d'ambulance aérienne et de clinique en ligne ainsi que services de commerce électronique reliant les patients, les prestataires de soins de santé et les tiers payeurs.

Position du Canada

Instruments médicaux

En 1999, le Canada a exporté vers la Chine de l'équipement, des instruments et des fournitures à usage médical évalués à 7,4 millions de dollars, ce qui constitue une augmentation considérable de 152 % par rapport à 1998. Malgré l'augmentation de ses importations, le Canada ne détient toujours que 0,5 % du marché des importations. Les principales importations canadiennes en Chine sont les appareils à rayons-X, les équipements d'IRM, les instruments à usage médical et vétérinaire, les endoscopes, les appareils de transfusion sanguine, les prothèses auditives et les bandages.

Produits pharmaceutiques

En 1999, la Chine a importé 7,4 millions de dollars de produits pharmaceutiques du Canada, ce qui représente une augmentation énorme de 668 % par rapport à 1997. Les produits canadiens ne détiennent toutefois encore moins de 1 % du marché de l'importation. Ces importations sont composées pour la très large majorité de vitamines, de médicaments destinés à la vente au détail (à l'exclusion des hormones et des antibiotiques) et d'herbes médicinales chinoises.

Informatique et services de santé

Le Canada n'est pas fermement implanté sur le marché chinois des systèmes de gestion et de prestation des soins de santé; cependant, plusieurs entreprises canadiennes envisagent aujourd'hui des possibilités dans ce pays. Ainsi, l'entreprise canadienne HealthSat, filiale de Prime Net Communications Inc., a mis sur pied un projet en Chine. HealthSat est un fournisseur d'enseignement médical continu (EMC) et prévoit exporter des programmes d'EMC vers 65 000 hôpitaux chinois. Une autre firme, la HealthLink Communications Inc., filiale de Greenlight Communications Inc., étudie la faisabilité d'un EMC multimédia qui serait dispensé à la communauté internationale, dont la Chine, l'Inde, l'Afrique du Sud et la Malaisie. Le HealthLink élabore et diffuse des programmes de soins de santé pour les entreprises, les professionnels et les consommateurs du secteur des industries de la santé, et collabore étroitement avec l'Agence canadienne de développement international, le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada, Santé Canada et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

Avantage concurrentiel attribuable aux politiques et aux initiatives du gouvernement du Canada

Programme de coopération industrielle de l'Agence canadienne de développement international

Depuis 1982, le Programme de coopération industrielle (PCI) de l'Agence canadienne de développement international encourage fortement la participation du Canada au développement socio-économique de la Chine. Le PCI offre des services de partage des coûts pour l'exécution d'études de faisabilité et pour l'élaboration et la mise à exécution de projets aux entreprises qui songent à investir en Chine grâce à des accords de coentreprise ou de filiales détenues en propriété exclusive. Les intérêts du PCI portent essentiellement sur des projets susceptibles d'avoir une incidence sociale.

Société pour l'expansion des exportations

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) est l'organisme officiel de crédit à l'exportation du Canada. Elle facilite les échanges commerciaux des sociétés

canadiennes dans plus de 200 pays du monde entier. Les premières transactions avec la Chine ont eu lieu en 1980. Depuis lors, les clients de la SEE, entreprises de toutes tailles, ont traité des affaires de plus de 5 milliards de dollars avec ce pays. Toute une gamme de services de financement de la SEE a été utilisée sur le marché chinois. On accorde, en général, ce financement au cas par cas en recourant à des marges de crédit dans certaines banques chinoises. Le financement des exportations peut aussi se faire au moyen de prêts consentis directement aux acheteurs quand leur solvabilité le permet et qu'ils sont autorisé par les responsables chinois à emprunter des fonds étrangers. De plus, les programmes d'assurance des exportations et des investissements de la SEE protègent les exportateurs contre toute une gamme de risques commerciaux et politiques. Des programmes de cautionnement d'exécution et de garantie d'achèvement viennent aussi en aide aux exportateurs en leur permettant de libérer des liquidités, tout en respectant leurs obligations de garantie de bonne fin pendant l'exécution de leurs contrats commerciaux.

Corporation commerciale canadienne

La Corporation commerciale canadienne (CCC) donne aux entreprises canadiennes l'accès au financement et à de meilleures conditions de remboursement grâce au Programme de paiements progressifs (PPP). Le principe du PPP a été élaboré sous la forme d'un partenariat entre les grandes institutions financières canadiennes et la CCC. Il permet à la banque de l'exportateur d'ouvrir en faveur de ce dernier une marge de crédit, pour un projet particulier, dans la mesure où la CCC approuve le projet et où l'exportateur est en mesure de l'exécuter. La CCC agira aussi comme entrepreneur principal au nom de petites et moyennes entreprises canadiennes, conférant ainsi à celles-ci une crédibilité accrue et un meilleur avantage concurrentiel.

Programme de développement des marchés d'exportation

Le Programme de développement des marchés d'exportation (PDME) aide les entreprises canadiennes à s'implanter sur de nouveaux marchés en partageant les coûts d'activités qu'une entreprise ne pourrait ou ne voudrait pas en général assumer seule, ce qui permet de réduire les risques que comporte l'entrée sur un marché étranger. Les activités et les coûts admissibles comprennent les visites sur place, les salons professionnels, les visites d'acheteurs, les essais de produits pour la certification commerciale, les frais juridiques des accords internationaux de mise en marché, les frais de déplacement des stagiaires de l'entreprise à l'étranger, les frais de démonstration du produit, les documents promotionnels et autres dépenses nécessaires pour exécuter un plan de développement du marché. Les frais des activités sont supportés à parts égales, selon une formule préalablement approuvée.

La contribution remboursable du PDME va de 5 000 $ à un maximum de 50 000 $. La préférence est accordée aux entreprises qui comptent moins de 100 employés si l'entreprise est dans le secteur manufacturier, et aux entreprises qui

comptent moins de 50 employés, dans le secteur des services ainsi qu'aux entreprises dont le chiffre d'affaires annuel se situe entre 250 000 $ et 10 millions de dollars. Les autres volets du programme traitent de la préparation d'un appel d'offres international (adjudications de projets d'immobilisations) et, pour les associations professionnelles, de l'élaboration d'activités internationales de mise en marché pour leurs membres. Pour plus de renseignements, visiter le site Internet suivant : http://www.infoexport.gc.ca/pemd-f.asp ou composer le 1 888 811-1119.

WIN Exports

WIN Exports, base de données des exportateurs canadiens et de leurs compétences, est utilisée par les délégués commerciaux dans le monde entier et par les partenaires d'Équipe Canada inc au Canada, pour mettre en rapport des fournisseurs canadiens avec des clients étrangers et pour communiquer l'information sur les événements commerciaux. Pour inscrire votre entreprise dans cette base de données ou pour plus de renseignements, visitez le site Internet suivant : http://www.infoexport.gc.ca/winexports/menu-f.asp ou composez le 1 888 811-1119.

CLIENTS DU SECTEUR PRIVÉ

Il existe actuellement très peu d'hôpitaux privés en Chine. Parmi ceux que l'on retrouve, le Beijing United Family Hospital, de la firme Chindex, et la Clinique internationale (AEA) de Beijing, offrent des coûts comparables à ceux des établissements nord-américains et s'adressent surtout aux expatriés. Aussi, Chindex prévoit agrandir le Beijing United Family Hospital et établir cinq nouveaux hôpitaux dans l'Est de la Chine pour 2002. Le ministère de la Santé a également annoncé, en août 2000, qu'il songeait à autoriser les hôpitaux privés installés en Chine à fixer leurs prix. Cette façon de faire aura pour effet de favoriser le développement d'un système de soins de santé à deux vitesses dans le pays. Le premier niveau comprendra les hôpitaux et les cliniques sans but lucratif, qui représentent actuellement la vaste majorité des établissements de soins du pays, alors que le second niveau sera composé de cliniques privées commerciales et de coentreprises sino-étrangères[11].

Il existe aussi peu de pharmacies dans le secteur privé en Chine, car ce sont les hôpitaux, les cliniques et les établissements de santé du pays qui distribuent les médicaments. Dans de nombreuses régions rurales éloignées, les « médecins-paysans » servent de pharmaciens, en remettant les médicaments aux

[11] Le gouvernement envisage d'offrir une exonération de trois ans de l'impôt sur le revenu pour les hôpitaux privés, à condition que leurs profits servent à améliorer le niveau des soins de santé. Ainsi, on espère accroître leur participation au secteur privé des soins de la santé du pays. Ces initiatives tendent vers une modernisation du système de santé de la Chine en créant de meilleures conditions pour faire face à la demande des soins de santé qui augmente rapidement.

patients. Toutefois, à court et à moyen terme, le marché offrira aux fournisseurs de produits pharmaceutiques de nouvelles possibilités de distribution, comme des pharmacies et des commerces de détail. En août 2000, China 999 Enterprise, le plus important fabricant de produits pharmaceutiques du pays, a annoncé son intention d'ouvrir une chaîne comprenant entre 5 000 et 10 000 pharmacies dans tout le pays qui relèvera d'une gestion unique de distribution et de contrôle des prix.

Pour faire affaires avec les hôpitaux, les cliniques et les pharmacies privés, il faut disposer d'un représentant local, qui est en général un agent ou un distributeur.

CLIENTS DU SECTEUR PUBLIC

En 1999, on comptait 314 097 établissements de soins de santé en Chine, dont la vaste majorité étaient des établissements publics. Les hôpitaux publics chinois se répartissent en cinq catégories : les hôpitaux rattachés au ministère de la Santé, les hôpitaux militaires, les hôpitaux militaires industriels, les hôpitaux d'État et les autres hôpitaux gouvernementaux. Parmi les 16 678 hôpitaux du pays, environ 23 % sont gérés au sein du comté ou à un niveau supérieur. Ces derniers sont, en général, plus en mesure que les autres de procéder à des achats d'équipements importants. En effet, la plupart des hôpitaux gérés à un niveau inférieur manquent de personnel et de financement.

L'Armée populaire de libération gère plus de 300 hôpitaux dans toute la Chine. Celle-ci utilise des produits et des services médicaux de haute technologie de façon considérable et produit de l'équipement médical. L'Hôpital 301, à Beijing, demeure le plus grand des hôpitaux militaires.

Les provinces qui comptent le plus grand nombre d'hôpitaux et d'établissements de soins sont Sichuan (29 000), Shandong (15 000), Hebei (15 000) et Jiangsu (14 000). Il convient aussi de noter que les grands hôpitaux des villes côtières chinoises disposent d'un budget spécial et sont souvent en mesure d'acheter des instruments plus modernes que les autres hôpitaux de Chine. C'est pourquoi ces hôpitaux sont en général aussi bien équipés que la plupart des hôpitaux d'Amérique du Nord[12] . (Pour obtenir plus d'information sur les établissements de soins de la santé des provinces de la Chine, voir **l'annexe B**).

Tous les hôpitaux et les cliniques de Chine possèdent aussi leurs propres pharmacies. Cependant, le gouvernement envisage d'adopter une réglementation instaurant une distinction entre les activités pharmaceutiques et la prestation directe des soins de

[12] L'on admet cependant que seuls les quelque 2000 grands hôpitaux répartis dans 30 villes de Chine (et desservant les 200 ou 300 millions de citadins du pays) sont en mesure d'investir dans des technologies médicales occidentales perfectionnées.

la santé. On ne saurait dire si cette réglementation verra le jour prochainement. D'ici là, les hôpitaux et les cliniques resteront les principaux acheteurs de produits pharmaceutiques dans le secteur public.

Organisations gouvernementales

Chaque hôpital chinois assume la responsabilité de ses propres achats de produits médicaux et de santé. Toutefois, les hôpitaux publics se procurent la plupart de leurs produits et services par l'intermédiaire des sociétés de commerce extérieur du ministère des Relations économiques étrangères, à savoir la Société nationale chinoise d'exportation et d'importation d'instruments pour les équipements de télécommunications, les ordinateurs, les instruments de laboratoire et le matériel électronique, et la Société nationale chinoise d'exportation et d'importation de produits chimiques pour les fournitures, les appareils et les instruments médicaux. Même si les hôpitaux doivent faire leurs achats par l'intermédiaire de ces organismes, ils bénéficient d'une grande autonomie sur le plan des fournitures et des équipements de pointe. Les directeurs d'hôpitaux sont chargés habituellement de prendre les décisions d'achat. Ce sont donc eux à qui il faut s'adresser en ce qui concerne les documents de promotion et les activités de commercialisation directe.

En général, toutes les provinces et les municipalités de Chine gèrent leur propre système de commerce extérieur par l'intermédiaire d'un bureau local du commerce extérieur ou d'un organisme équivalent. Les entreprises provinciales et locales jouent un rôle de plus en plus important dans le commerce extérieur direct et pourront bientôt être considérées comme le premier point de référence. Elles précéderont ainsi les sociétés d'importation-exportation.

Règles relatives aux marchés publics

L'économie chinoise repose encore, dans une large mesure, sur les sociétés d'État. Par conséquent, le gouvernement central reste le principal consommateur de produits et de services étrangers. Toutefois, les législations et les réglementations locales qui régissent les marchés publics en Chine sont souvent complexes et incohérentes, ce qui a pour effet de rendre difficile pour les sociétés étrangères de participer à des appels d'offres publics. Cependant, la Chine continue à protéger ses fournisseurs nationaux, en leur accordant souvent un traitement préférentiel dans les appels d'offres ouverts. Aussi, le gouvernement chinois exige souvent des fournisseurs étrangers qui font des soumissions pour des contrats locaux qu'ils y intègrent un élément national à leur demande, par l'entremise d'investissements, de transferts de technologie ou de concessions de contrepartie par exemple. En général, les contrats d'une valeur supérieure à 148 000 $ font l'objet d'appels d'offres publics. En principe, les fournisseurs étrangers ne sont pas autorisés à faire des soumissions sur les contrats d'achat intérieurs.

Théoriquement, les marchés publics de gros équipements médicaux ou hospitaliers sont soumis au Règlement préliminaire sur la gestion de l'achat et de l'emploi des gros équipements médicaux du ministère de la Santé, plan de réglementation institué par le ministère de la Santé en 1995 afin de rendre plus performantes et plus transparentes les pratiques de passation des marchés. Aux termes de ce plan, des stipulations distinctes sont assignées à l'achat, au fonctionnement et à l'utilisation des gros équipements médicaux. Les organismes chinois qui veulent acheter des équipements médicaux ou hospitaliers haut de gamme (notamment les appareils de tomographie par ordinateur et les systèmes d'IRM) doivent présenter une demande au bureau provincial de la santé publique de leur région. Après avoir obtenu l'approbation du bureau provincial et du ministère de la Santé, ce dernier délivre un permis d'achat à l'organisme pour l'article en question.

Même si le gouvernement encourage les achats centralisés et les appels d'offres pour les gros marchés, en principe chaque hôpital acquiert souvent des produits haut de gamme auprès de ses fournisseurs, qu'il s'agisse de distributeurs ou de sociétés de commerce. Les efforts que de nombreux hôpitaux font pour maximiser leurs recettes en amènent un certain nombre à acheter de l'équipement de diagnostic de haute technologie qui n'est pas toujours nécessaire et à commander des tests coûteux qui ne sont pas justifiés par l'examen clinique. Toutefois, comme le ministère de la Santé n'exerce aucun contrôle direct en ce qui a trait au budget des hôpitaux publics, il dispose de peu de moyens pour réduire les dépenses en équipement superflu et possède peu d'influence sur les décisions d'achat des hôpitaux.

LOGISTIQUE DU MARCHÉ

Circuits de distribution

L'activité commerciale se répartit le long du littoral oriental de la Chine, et plus particulièrement à Shenyang, à Beijing, à Tianjin, à Shanghai et à Guangzhou. Bien que l'on retrouve plusieurs grands centres urbains au pays, notamment ceux de Chongqing et de Wuhan, l'infrastructure est généralement moins développée vers l'Ouest. C'est pourquoi les exportateurs ont plus de chance de trouver des distributeurs et des agents desservant de plus grandes régions dans l'Est.

Les exportateurs étrangers retiennent en général les services d'un agent ou d'un distributeur local afin de faciliter leur entrée sur le marché. Toutefois, d'autres possibilités s'offrent à eux, comme des coentreprises avec des sociétés nationales, le recours à des sociétés de commerce et l'établissement de bureaux de vente locaux. Les entreprises canadiennes devraient noter que la publicité sur le plan des technologies et des produits médicaux en Chine est strictement contrôlée par l'État. C'est pourquoi les fabricants dans le domaine médical sont plus susceptibles de tirer

parti des salons professionnels locaux en y participant deux ou trois par année pour faire connaître leurs produits et leurs services.

On recommande aux entreprises canadiennes de communiquer avec l'ambassade du Canada à Beijing, le consulat général à Shanghai ou les consulats de Chongqing, de Guangzhou et de Shanghai, pour obtenir une liste des distributeurs et des agents fiables et agréés qui dispensent des technologies et des produits médicaux dans leur région respective.

Les entreprises canadiennes qui veulent s'implanter sur le marché chinois devraient aussi consulter les rapports d'accès aux marchés du site Internet Strategis d'Industrie Canada, à http://strategis.ic.gc.ca[13] , rapports qui décrivent plus en détails tous les circuits possibles de distribution en Chine.

Ventes directes

Les entreprises étrangères ne sont pas autorisées à faire du marketing direct en Chine. C'est pourquoi les fournisseurs étrangers qui veulent accéder au marché chinois doivent le faire par l'intermédiaire d'un agent ou d'un distributeur ou dans le cadre d'un accord de coentreprise avec des partenaires chinois, ou encore au moyen de filiales en propriété exclusive établies au niveau local.

Distributeurs et grossistes

Les fournisseurs étrangers d'instruments et d'équipements médicaux retiennent souvent les services d'un distributeur afin d'accéder au vaste et complexe marché de la Chine. Étant donné l'immensité du pays et le caractère décentralisé du marché chinois, les réseaux de distribution procèdent généralement à un niveau régional ou provincial. Plusieurs distributeurs s'avèrent essentiels afin de bien desservir une région. Les villes de Guangshou, de Shanghai et de Beijing sont considérées comme les centres de distribution les plus développés du pays, et les exportateurs qui désirent accéder au marché chinois les utilisent souvent comme point d'entrée. Les sociétés de distribution de Guangdong ont souvent une meilleure connaissance des pratiques commerciales étrangères et des besoins du marché local, et disposent en général de circuits de distribution mieux implantés que les sociétés d'autres régions du pays.

Les exportateurs seront tenus d'assurer la formation du personnel commercial relevant du distributeur ou encore de recruter et de former des vendeurs qui seront ensuite embauchés par le distributeur. Certaines entreprises choisissent aussi de conclure des

[13] Le rapport du département du Commerce des États-Unis, « China–Medical Equipment : Market Access » (accessible sur le site Strategis), est une excellente source d'information sur les méthodes de mise en marché de produits et de services en Chine.

accords de coentreprise avec leurs distributeurs. Aussi, les exportateurs devront s'assurer que les distributeurs qu'ils choisissent ont bien été autorisés par l'État à vendre des technologies et des produits médicaux.

Actuellement, la Chine n'a pas de système de distribution fiable pour approvisionner de produits pharmaceutiques les pharmacies et les hôpitaux dans tout le pays. En juillet 2000, le gouvernement a annoncé qu'il avait l'intention d'appuyer la création d'un mécanisme moderne de distribution et de commercialisation des produits pharmaceutiques dans le pays. Un système inspiré du secteur privé substituerait la dépendance du pays à l'égard des grossistes étatisés pour la distribution nationale dans ce secteur[14].

Agents et représentants

Les agents jouent un rôle de plus en plus grand sur le marché chinois des industries de la santé. Tout comme les distributeurs, les agents n'exercent pas leurs activités au niveau national. Pour cela, les exportateurs devront embaucher plusieurs agents pour desservir différentes régions géographiques. Il existe au moins cinq grandes régions en Chine sur le plan des réseaux de représentation et de distribution : à Guangzhou, dans le Sud, à Shanghai, dans l'Est, la région Beijing-Tianjin, la Chine centrale et la Chine du Nord-Est.

Les agents n'ont pas tous l'autorisation d'importer et d'exporter. Ceux qui n'y sont pas autorisés représentent souvent des sociétés de commerce et d'autres entreprises ayant cette autorisation afin de faciliter les activités commerciales de sociétés étrangères. Les agents sont soumis aux lois du ministère du Commerce intérieur.

Sociétés de commerce

Environ 10 000 sociétés chinoises sont autorisées par l'État à signer des contrats d'importation et d'exportation. Parfois, les entreprises étrangères emploient une société de commerce à titre de « représentant du fabricant ». Dans ce cas, la société de

[14] En août 2000, le gouvernement a annoncé son intention d'autoriser la création de plusieurs sociétés sino-étrangères de distribution et de vente au détail de produits pharmaceutiques. Les coentreprises seront soumises aux directives promulguées conjointement par la Commission d'État sur l'économie et le commerce et par le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération économique. Ces coentreprises seront créées sous la direction de l'Administration des médicaments de l'État. Les participants étrangers aux accords de distribution de coentreprise doivent toucher à une participation minoritaire (au maximum de 49 %) et faire état de ventes au niveau mondial de plus de 3,7 milliards de dollars au cours des trois ans précédant la demande de participation à une coentreprise. Les éventuels détaillants étrangers de produits pharmaceutiques doivent faire état de ventes de plus de 3 milliards de dollars au cours de chacune des trois années précédant la demande de vente au détail en Chine et doivent disposer d'un actif de plus de 298 millions de dollars.

commerce a le même mandat qu'un agent local, mais avec l'avantage de pouvoir mener des activités de commerce extérieur.

Coentreprises

La plupart des gros investissements étrangers à grande échelle dans le secteur de la santé en Chine sont le résultat de coentreprises. Celles-ci donnent l'accès au *guanxi*, c'est-à-dire aux relations d'affaires avec un partenaire chinois. Elles peuvent aider l'exportateur à comprendre les réglementations locales et à s'y repérer et peuvent améliorer l'image de marque auprès du public grâce à l'association avec un nom chinois que celui-ci connaît déjà. Certaines sociétés étrangères ont trouvé plus facile de distribuer en Chine des produits qu'elles fabriquent ou font fabriquer localement, en mettant en place des coentreprises, au lieu de les exporter vers la Chine, car les produits d'origine locale sont soumis à une réglementation et à des modalités d'enregistrement moins rigoureuses. Les entreprises canadiennes devraient cependant savoir que les accords de coentreprise requièrent souvent des négociations constantes pour faire en sorte que les plans d'affaires demeurent acceptables pour les deux parties.

En juin 2000, le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération économique a publié de nouvelles lignes directrices pour les centres de recherche et de développement ayant reçu des investissements étrangers en Chine, y compris ceux qui s'occupent de recherche et de développement dans le domaine de la biotechnologie et des produits pharmaceutiques. Les nouvelles stipulations tendent à favoriser la participation étrangère et le transfert de technologie dans la recherche scientifique chinoise, tout en définissant clairement le cadre approuvé pour de telles ententes. Aux termes de ces nouvelles directives, les investissements dans les programmes de recherche et de développement doivent être d'un montant minimum de trois millions de dollars. De plus, les entreprises de recherche et de développement sino-étrangères doivent être évaluées et approuvées par le ministère provincial concerné avant leur création. Les coentreprises qui existent déjà et qui veulent ajouter un élément de recherche et de développement à leurs activités doivent également demander l'enregistrement auprès des autorités provinciales concernées. Les sociétés canadiennes désireuses d'obtenir plus d' information sur la réglementation concernant les projets de recherche et de développement sino-étrangers devraient s'adresser au ministère des Affaires étrangères et de la Coopération économique.

Facteurs à considérer pour accéder au marché

Bien que l'économie chinoise actuelle offre des occasions prometteuses aux fournisseurs étrangers dans une diversité de secteurs, les exportateurs canadiens doivent savoir que plusieurs difficultés d'accès au marché subsistent. Le climat des affaires en Chine est à juste titre qualifié de complexe et d'imprévisible. Les plaintes les plus courantes des participants étrangers sur le marché sont les suivantes : les

changements fréquents d'orientation, la forte protection de l'industrie nationale, le mépris des lois sur la propriété intellectuelle, les faibles marges bénéficiaires et les mauvais circuits de distribution. La restructuration actuellement réalisée dans la plupart des secteurs par le gouvernement contribue à la complexité du système commercial chinois.

Dans le secteur des industries de la santé, le niveau élevé de la segmentation régionale et la nouveauté des technologies médicales de pointe posent des difficultés supplémentaires pour la mise en marché et la distribution des produits et des services. Les préférences des consommateurs et leur capacité d'achat, peuvent varier considérablement d'une région à une autre, et surtout entre les régions rurales et les régions urbaines. Les entreprises qui réussissent sur le marché chinois reconnaissent la nécessité d'adapter leurs produits et services, ainsi que leurs stratégies de mise en marché en fonction de ces différences.

Les sociétés qui connaissent une certaine réussite consacrent aussi le temps et l'effort nécessaires pour faire une étude approfondie du marché et pour établir des relations commerciales à long terme. Une bonne connaissance de divers aspects de la culture d'entreprise chinoise, combinée au soutien fiable de partenariats locaux, peuvent également faciliter l'entrée sur ce marché potentiellement lucratif.

Accession de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce

La Chine a pris un certain nombre d'engagements de type commercial auprès de membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui devraient entrer en vigueur quand elle accédera à cette dernière. Ces engagements comprennent des concessions tarifaires ainsi que l'application des règles de l'OMC en ce qui concerne les subventions, les normes, la propriété intellectuelle, les permis d'importation, les mesures d'investissement liées au commerce et les mesures sanitaires et phytosanitaires. La Chine sera également tenue de respecter les principes fondamentaux de cette organisation, qui lui imposeront de renforcer ses procédures juridiques commerciales et d'accroître sa transparence.

Les engagements pris par la Chine envers l'OMC devraient contribuer à réduire les risques encourus à faire des affaires dans ce pays et contribuer à augmenter les flux du commerce et de l'investissement. Toutefois, la plupart de ces engagements n'entreront en vigueur que progressivement. Dans le cas des tarifs douaniers les plus bas, la plupart des taux consolidés seront appliqués progressivement en cinq tranches annuelles égales à compter de la date d'accession.

La Chine a négocié un certain nombre de concessions tarifaires dans ses accords bilatéraux avec des pays membres de l'OMC. Les concessions les plus favorables pour tout produit s'appliqueront à l'ensemble des pays membres quand la Chine aura adhéré à l'OMC.

Le 26 novembre 1999, le Canada et la Chine ont conclu un accord bilatéral accordant un meilleur accès au marché pour toute une gamme de produits et de services.

Pratiques commerciales suggérées

Comme la plupart des affaires en Chine se font grâce à des contacts personnels, l'un des aspects les plus importants des activités commerciales y est le *guanxi*, ce qui signifie plus ou moins les « relations d'affaires ». Le bon *guanxi* peut ouvrir les portes de vastes réseaux de clients potentiels et peut faciliter la compréhension (et parfois le contournement) des multiples réglementations et restrictions chinoises. Même si un agent ou un partenaire local peut s'occuper du *guanxi* au nom du partenaire étranger, il est bon que l'exportateur fasse de fréquentes visites sur le marché, où qu'il y ouvre un bureau local, s'il veut nouer en Chine des relations commerciales durables et fructueuses.

Toute la documentation d'utilisation et de formation accompagnant des produits importés doit être fournie dans la langue locale. Les logiciels et la technologie informatique médicale doivent aussi être compatibles avec les exigences linguistiques du chinois.

On veillera à montrer de la considération aux clients potentiels ou aux partenaires commerciaux en s'adressant à eux par leur titre (monsieur, docteur, etc.) et en étant ponctuel à tous les rendez-vous. Lorsque des cartes d'affaires sont échangées, il convient d'accorder l'attention voulue à la carte qui vous est offerte.

Les représentants des sociétés canadiennes devraient également lire le « Chine-Hong Kong : Profils - Protocole à l'intention des Canadiens en Chine » préparé par l'ambassade du Canada à Beijing, que l'on peut consulter à l'adresse Internet suivante : http://www.canada.org.hk/french/index.html.

Protection des droits de propriété intellectuelle

À la suite de la signature d'un Protocole d'entente sur la protection de la propriété intellectuelle entre la Chine et l'Union européenne, le Japon, la Suisse, la Suède et les États-Unis en 1992[15], les produits peuvent bénéficier de la couverture d'un brevet pendant vingt ans en Chine. Ceux-ci ont aussi adopté des règlements pour protéger les produits en attente de l'approbation et de l'enregistrement officiels. Les demandes de brevet formulées par les sociétés étrangères doivent être présentées à l'Agence des brevets du Conseil chinois pour la promotion du commerce international, au Bureau des brevets de Shanghai ou à un agent de brevet chinois de Hong Kong. Les

[15] Le protocole d'entente sur la protection de la propriété intellectuelle a été révisé en 1995 pour répondre aux craintes de ceux qui estimaient que la réglementation n'assurait pas de façon satisfaisante cette protection.

demandes de brevets et les résultats sont publiés dans la *Patent Gazette* 18 mois après leur premier dépôt.

Les marques de commerce sont protégées pendant dix ans à compter de la date d'approbation et peuvent être renouvelées sur demande. Les sociétés étrangères doivent présenter leur demande à l'Administration de l'industrie et du commerce de l'État pour obtenir une marque de commerce.

Même si la Chine s'est fermement engagée à améliorer la protection de la propriété intellectuelle, les sociétés canadiennes doivent savoir que les infractions concernant les marques de commerce et le vol de technologie brevetée sont encore courants dans ce pays. C'est pourquoi les exportateurs canadiens peuvent avoir avantage à recourir aux services d'un avocat compétent qui a une bonne connaissance du milieu de la propriété intellectuelle en Chine.

Règlements en matière d'importation

Les instruments médicaux, tout comme l'équipement de télécommunications et les produits de soins de santé importés sont soumis à des droits de douane qui vont de 6 % à 25 %, selon leur nature. Les produits pharmaceutiques, y compris les médicaments dérivés de la biotechnologie, font l'objet de droits d'importation qui se situent entre 6 % et 14 %. Les produits canadiens importés bénéficient des tarifs les moins élevés. Une taxe à la valeur ajoutée de 17 % est également appliquée à tous les produits médicaux importés en Chine. Il n'existe pas de contingent ni de licence d'importation pour les produits médicaux, l'équipement, les instruments et les produits de la biotechnologie.

Bien que la Chine ait fait de grands progrès dans la réduction des droits d'importation et dans l'assouplissement des restrictions imposées auparavant au commerce international, les barrières non tarifaires aux importations continuent à poser des difficultés aux exportateurs étrangers. Seules les entreprises agréées par l'État peuvent signer des contrats commerciaux, et seuls les agents demeurant dans le pays sont autorisés à organiser l'importation d'un produit en Chine. Les procédures de dédouanement et d'approbation des importations seront facilitées si l'on a établi de bonnes relations de travail avec les bureaux de douane ou d'importation compétents. La participation à une coentreprise ou à un partenariat de ce genre avec une entreprise nationale permettra à l'exportateur de se conformer plus facilement aux règlements sur les importations.

La documentation exigée pour les produits importés comprend :

- un connaissement;
- une facture commerciale;
- une liste de colisage;

- un contrat de vente;
- une police d'assurance;
- un formulaire de déclaration de douane;
- des instructions complètes de fonctionnement (en particulier pour les instruments médicaux);
- un certificat d'inspection;
- une certification de qualité et de sécurité (pour les produits pharmaceutiques);
- l'attestation d'autorisation de vente du pays ou de la région de fabrication;
- une garantie écrite du fabricant concernant la qualité du produit, y compris les spécifications et les normes de qualité;
- de l'information ou de la documentation sur l'importateur local qu'il s'agisse du distributeur ou de l'agent.

En général, l'importateur chinois, ou l'agent, ou le distributeur, ou le partenaire d'une coentreprise, est chargé avec la collaboration de l'exportateur étranger, de fournir les documents requis.

Des étiquettes en chinois doivent être apposées sur le produit et celles-ci doivent indiquer :

- le nom du produit;
- le nom et l'adresse du fabricant;
- les ingrédients de base, les catégories et les spécifications des produits pharmaceutiques;
- la date de péremption pour la vente ou l'efficacité du produit le cas échéant;
- les avertissements sur les risques éventuels et leur prévention;
- les directives pour le transport et l'entreposage appropriés des produits qui pourraient être dangereux le cas échéant.

Aux termes de la Loi chinoise provisoire sur la distribution des médicaments d'ordonnance et en vente libre datant de juillet dernier, des exigences supplémentaires ont été créées au sujet des produits pharmaceutiques. Les fabricants de médicaments d'ordonnance ou en vente libre doivent détenir une licence de production de médicaments, et doivent classer leurs produits comme étant un médicament d'ordonnance ou un médicament en vente libre. L'emballage des médicaments d'ordonnance vendus en Chine doit porter la mention suivante : « Ne peut être vendu, acheté et utilisé que sur ordonnance d'un médecin. » De la même façon, l'emballage des médicaments en vente libre, de risque élevé et intermédiaire, doit porter la mention suivante : « Ne peut être acheté et utilisé qu'en respectant les instructions du pharmacien. » Conformément à la loi provisoire, il est également interdit aux fabricants de vendre des médicaments directement aux consommateurs ou de leur en faire la promotion auprès d'eux.

Normes, certificats et enregistrements locaux

Instruments médicaux

Avant qu'un instrument médical ne puisse être importé en Chine, il doit d'abord être enregistré auprès de l'Administration des médicaments de l'État (SDA), qui réglemente la vente et l'importation d'instruments médicaux en Chine depuis 1998. Les exportateurs devraient noter que, même si le ministère de la Santé n'est plus officiellement chargé de réglementer les instruments médicaux, certains produits devront peut-être être inspectés à la fois par la SDA et le ministère de la Santé. L'enregistrement auprès de l'Office public pour l'importation et l'exportation de matériel et d'équipements électriques peut aussi être nécessaire pour certains produits médicaux ou de technologie de l'information comportant des composantes électriques, comme l'équipement d'échographie. Les instruments qui ont été approuvés auparavant par la U.S. Food and Drug Administration (FDA), ou par le ministère japonais de la Santé publique, doivent quand même être soumis au processus chinois d'approbation, mais peuvent bénéficier par contre de dispositions particulières. Les instruments médicaux qui portent le sceau de Conformité européenne (CE) sont autorisés à être importés, à condition qu'une documentation supplémentaire soit remise dans la langue locale et que le fabricant ait ouvert un bureau en Chine. À quelques exceptions près, les produits qui ont subi avec succès des essais cliniques à l'étranger sont dispensés de la gamme complète des essais en Chine. Les importations d'équipements d'occasion ne sont pas autorisées sans l'approbation spéciale du Bureau d'État pour l'importation et l'exportation de matériel et d'équipements électriques.

Tout produit vendu en Chine, destiné à être utilisé par des personnes à des fins médicales, y compris les pièces, les accessoires et les logiciels, est classé en fonction de son niveau de risque. Dans le cadre d'une version révisée du système de réglementation de l'Administration de l'enregistrement des produits d'appareils médicaux (1996), les produits sont classés selon trois niveaux de risque, la catégorie III étant la plus haute et la catégorie I la plus faible[16]. Le système a été mis à jour pour mieux correspondre aux normes internationales. Les produits de catégorie I sont soumis à des contrôles de nature générale, alors que des instruments de catégorie II, comme l'équipement d'électrothérapie, font l'objet de contrôle spéciaux et requièrent une certification, obtenue le plus souvent au moyen d'évaluation de la qualité. Les instruments de catégorie III, y compris les implants actifs comme les stimulateurs cardiaques, sont assujettis aux règles les plus strictes et doivent être accompagnés d'une documentation explicite. Les bureaux provinciaux de la Division des appareils médicaux de l'Administration des médicaments de l'État sont chargés de la

[16] Le *Catalogue de classification des produits et des instruments médicaux*, que l'on peut se procurer auprès de l'Administration des médicaments de l'État, indique la catégorie à laquelle appartiennent la plupart des instruments médicaux. Dans le cas de ceux qui ne figurent pas dans ce catalogue, les fournisseurs doivent s'adresser à l'Administration des médicaments de l'État pour obtenir cette classification.

réglementation des instruments de catégories I et II, alors que ceux de la catégorie III sont réglementés centralement par l'administration des médicaments de l'État.

Tableau 1. Centres d'inspection de l'Administration des médicaments de l'État

Centres d'inspection	Villes
Instruments médicaux	Shanghai
Équipement à rayons-X	Shenyang
Équipement d'échographie	Wuhan
Appareils orthopédiques et équipement de physiothérapie	Tianjin
Polymères	Jinan
Matériel dentaire et nécessaire de stérilisation	Guangzhou
Produits stomatologiques	Beijing
Appareils biochimiques	Beijing
Équipement laser d'optique et de cryothérapie	Hangzhou

Source : *Espicom Business Intelligence* , « Market Profile–China », juillet 2000.

En vertu du Règlement préliminaire sur la gestion de l'achat et de l'emploi des gros équipements médicaux du ministère de la Santé, la technologie médicale ethospitalière haut de gamme est soumise aux restrictions suivantes de fonctionnement et d'utilisation :

Fonctionnement : Le Comité national du ministère de la Santé pour l'évaluation des gros équipements médicaux est chargé d'évaluer les installations de technologie médicale selon des critères de sécurité, d'hygiène et de qualité. Tous les équipements médicaux et hospitaliers haut de gamme doivent recevoir de la part du comité un certificat de contrôle de la qualité avant leur installation ou leur entrée en service. Le comité réévalue l'équipement tous les deux ans.

Utilisation : Le ministère de la Santé délivre aux opérateurs de technologie médicale qui réussissent les examens d'aptitude un certificat de compétence technique pour l'utilisation de gros équipements médicaux. Les opérateurs d'équipements médicaux ou hospitaliers haut de gamme ne peuvent se servir des équipements sans ce certificat.

Les exportateurs canadiens doivent noter que, si la Chine a réalisé des progrès dans l'harmonisation de sa réglementation sur les instruments avec les normes internationales, le processus d'approbation et d'enregistrement en Chine est encore généralement considéré comme très complexe et obscur. Il varie aussi selon les niveaux de gouvernement et d'une province à l'autre et est souvent compliqué par des responsables dont les pouvoirs se recoupent et qui peuvent avoir des conceptions différentes des diverses exigences réglementaires. Ce problème se manifeste même

parmi les divers responsables qui participent aux essais et à l'approbation de certains produits. C'est ainsi que le Bureau chinois d'inspection des produits est actuellement en désaccord avec l'Administration des médicaments de l'État sur les exigences réglementaires concernant les systèmes à rayons-X, les dialyseurs du sang, les systèmes thérapeutiques à ultrasons et autres instruments comparables. En conséquence, il est essentiel d'avoir des contacts ou une représentation locale fiable pour aider un exportateur à répondre aux exigences locales d'enregistrement.

Produits pharmaceutiques

En théorie, la Chine ne limite pas officiellement les importations de produits pharmaceutiques. Toutefois, dans la pratique, le marché n'est ouvert qu'aux fournisseurs de médicaments considérés comme très prioritaires et de haute technologie. Tous les produits pharmaceutiques importés en Chine doivent être enregistrés auprès de l'Administration des médicaments de l'État. Celle-ci est chargée de superviser la vente des médicaments fabriqués localement et importés. Certains produits pharmaceutiques doivent également être inscrits auprès du ministère de la Santé. La Direction des produits pharmaceutiques de ce ministère assume la responsabilité finale des essais de produits pharmaceutiques et biopharmaceutiques. Toutefois, les produits pharmaceutiques doivent, normalement, subir des essais à divers niveaux, soit municipal, provincial ou national, et sont soumis à des critères d'essais comparables à ceux en vigueur à la US Federal Drug Administration. Avant qu'un produit obtienne les approbations nécessaires pour être vendu sur le marché, il doit normalement franchir trois étapes d'essais cliniques pour la sécurité et l'efficacité, y compris les essais sur des personnes.

Les produits pharmaceutiques importés doivent également obtenir des certificats pour répondre à des normes de qualité et de sécurité obligatoires à l'échelle nationale. On peut obtenir ces certificats directement auprès de l'Office d'inspection des produits importés et exportés de l'État (SACI). Un importateur chinois peut s'en occuper. Comme ce processus peut être assez long, il est conseillé aux fournisseurs canadiens de faire leur demande auprès du SACI bien avant d'exporter leurs produits en Chine.

Le 9 juin 2000, l'Administration des médicaments de l'État et le ministère de la Santé ont publié conjointement la « Loi administrative provisoire sur les risques thérapeutique (ADR) ». En vertu de cette loi, toute entreprise ou tout organisme participant à la production, à la distribution ou à la diffusion de médicaments doit mettre en place un mécanisme pour surveiller les effets indésirables de ces produits. Des rapports sur la sécurité et l'efficacité d'un médicament doivent être remis aux centres provinciaux de l'ADR, tous les trimestres, pendant cinq ans après le début de la commercialisation d'un nouveau médicament. Si des effets rares ou graves sont détectés pour un médicament donné, il faut soumettre des rapports à un centre de l'ADR dans les 15 jours ouvrables après leur découverte.

Une nouvelle loi portant sur la publicité des additifs nutritionnels interdit aux fabricants et aux distributeurs d'exagérer l'efficacité d'un produit donné et de donner des exemples de sa qualité dans leurs activités de promotion. Le ministère de la Santé devrait adopter d'autres règlements concernant la promotion des produits de cette catégorie et entamer des poursuites contre les fabricants qui ne s'y conforment pas. Ces règlements ont été établis face à la croissance rapide de cette industrie et à l'augmentation parallèle du nombre de fournisseurs qui ont recours à des pratiques contestables pour commercialiser des produits para pharmaceutiques en Chine afin de profiter de la demande croissante. Actuellement, les compléments alimentaires entrent dans la même catégorie que les aliments diététiques et sont soumis à la même réglementation.

Le 17 août 2000, le Comité permanent du Congrès national du peuple a tenu une audience sur un projet de modification de la *Loi sur l'administration des produits pharmaceutiques*. Cette loi est initialement entrée en vigueur le 1er juillet 1995 et avait pour objet de limiter la production et la commercialisation de médicaments qui font l'objet de contrefaçons et qui ne sont pas conformes aux normes. La version modifiée de la loi, qui n'a pas encore été adoptée, précise les conditions qui régissent l'établissement des installations de fabrication de produits pharmaceutiques et élargit la portée de la réglementation sur le contrôle de la qualité pour qu'elle englobe les matières premières et les médicaments chinois.

Informatique et services de santé

En août 2000, le Département municipal de la santé de Beijing a annoncé son intention de réglementer les sites Web d'information et de diagnostic médical en Chine. Ce département met au point actuellement un projet de loi réglementant les services médicaux offerts sur Internet, étant donné la prolifération de tels sites dans le pays. Il prévoit établir des lignes directrices pour les « médecins en ligne » et réduire l'incidence des erreurs de diagnostic et des renseignements erronés provenant des sites Internet non contrôlés qui traitent de la santé. Selon ce département, les sites Web à vocation médicale devraient essentiellement servir à diffuser les connaissances et fournir des consultations de base sur des problèmes de santé, mais ne devraient pas être en mesure d'assumer une responsabilité juridique en matière de traitements médicaux. C'est pourquoi la réglementation proposée stipulera que les sites médicaux sur Internet ne devraient pas utiliser le terme « hôpital » pour se décrire et exigera que tous les traitements médicaux, comme les soins ambulatoires et d'urgence, ne soient fournis que dans les établissements médicaux autorisés. La réglementation précisera également que toutes les personnes donnant en ligne des conseils ou des renseignements en matière de santé devront être des professionnels accrédités. De plus, les sites Web à contenu médical devront être inscrits auprès des autorités sanitaires locales compétentes. Dans le cas des sites gérés à Beijing, le Département municipal de la santé se chargera de l'accréditation et de l'enregistrement de ces sites.

Les prestataires de services étrangers ont connu des difficultés au niveau de la vente sur le marché chinois, car les sociétés étrangères qui exportent des services ne peuvent faire des affaires que dans le cadre de licences expérimentales ou provisoires. Ces prestataires doivent aussi limiter leurs activités aux régions dans lesquelles ils peuvent commercialiser eux-mêmes leurs services. On s'attend toutefois à ce que la Chine devienne plus accueillante vis-à-vis des services importés en vue de son accession à l'OMC. Pour obtenir plus d'information dans ce domaine, les fournisseurs canadiens devraient s'adresser au département de la Coopération internationale du ministère de la Santé.

Risques associés au crédit à l'exportation, restrictions sur les lettres de crédit et réglementation des changes

Les agents et les distributeurs chinois ont, en général, une bonne connaissance de l'utilisation des lettres de crédit et des autres mécanismes courants de financement des exportations. Les lettres de crédit sont couramment utilisées en Chine dans le cadre des transactions d'affaires internationales.

Toutes les activités commerciales qui impliquent un paiement en devises en Chine doivent être approuvées par l'Administration publique du contrôle des changes. Toutefois, depuis 1995, les sociétés commerciales étrangères peuvent acheter des devises étrangères aux taux officiels dans les des banques, en présentant des contrats d'importation. En conséquence, les utilisateurs ultimes sont plus tenus de demander des devises étrangères et d'en constituer des réserves pour mener des transactions de commerce international avec un importateur.

ACTIVITÉS PROMOTIONNELLES

Description des activités	Organisateurs
Healthcare China Du 5 au 8 septembre 2000 (annuel) International Exhibition Centre Shanghai, Chine Industrie et domaine : produits médicaux et pharmaceutiques	Hong Kong Exhibition Services Shiu Lam Building, 9e étage 23, ch. Luard Wanchai, Hong Kong Tél. : (85-2) 2804-1500 Téléc. : (85-2) 2528-3103 Courriel : exhibit@hkesmontnet.com.hk Internet : http://www.hkesmontnet.com.hk
Expomed China Du 19 au 22 septembre 2000 (annuel) China Foreign Trade Centre Guangzhou, Chine Industries : équipement de soins à domicile, services sociaux, services ambulatoires, technologie médicale, produits pharmaceutiques, matériel analytique et scientifique.	Union Fair & Trade Co., Ltd Flat A&B, 2/F, Haojing Mansion 122-130 Si You Xin Ma Lu Guangzhou 510600, Chine Tél. : (86-2) 8736-1887/9 Téléc. : (86-2) 8736-1350 or -1372 Contact : Kent Wen or Anita Zeng Courriel : gzunionf@public1.guangzhou.gd.cn
Medtech China Du 30 septembre au 2 octobre 2000 (annuel) Shanghai International Exhibition Centre Shanghai, Chine Industrie et domaine : technologie médicale et produits pharmaceutiques.	Hannover Fairs Asia Pte Ltd. 84, rue Amoy, 3e étage Singapour Tél. : (65) 220-7633 Téléc. : (65) 220-9733 Courriel : info@hfasin.com Internet : http://www.hfasin.com Personne-ressource : Sherman Low
Shanghai-Med Du 17 au 24 octobre 2000 (annuel) Intex Exhibition Centre Shanghai, Chine Industrie et domaine : produits médicaux et services d'équipement médical.	Sieco Tél. : (86-21) 6546-3810 Téléc. : (86-21) 6545-5124 Courriel : siec@stn.sh.cn
China-Pharm 2000 : 5e Exposition internationale pharmaceutique chinoise Du 27 au 30 novembre 2000 China International Exhibition Centre Beijing, Chine Industrie et domaine : produits pharmaceutiques	Beijing International Business and Technical Corporation Pièce 417, Section 2, édifice central Rue Hualong Nankeyan, Dongcheng District Beijing 100006, Chine Tél. : (86-10) 6512-8587 ou 6523-7784 Téléc. : (86-10) 6526-9675 Courriel : lijojo@263.net

Description des activités	Organisateurs
Le44e salon national de l'équipement médical chinois Novembre 2000 Lieu : à définir Beijing, Chine Industrie et domaine : équipement médical	China National Corporation of Medical Equipment Industry 38, ch. Beilishi, Jia Beijing 100810, Chine Tél. : (86-10) 6444-8666, poste 815 Téléc. : (86-10) 6444-8881 Courriel : yxling@263.net Internet : http ://www.cmic.com.cn
Pharmpak China Du 15 au 18 mai 2001 (annuel) Intex Exhibition Centre Shanghai, Chine Industrie et domaine : Produits médicaux et pharmaceutiques	Hong Kong Exhibition Services Édifice Shiu Lam, 9e étage 23, ch. Luard Wanchai, Hong Kong Tél. : (85-2) 2804-1500 Téléc. : (85-2) 2528-3103 Courriel : exhibit@hkesmontnet.com.hk Internet : http ://www.hkesmontnet.com.hk
Sinomed : 9e exposition internationale des installations et des équipements médicaux Mai 2001 (annuel) China International Exhibition Centre Beijing, Chine Industries : services sociaux, services ambulatoires, technologie médicale, technologie de l'information	Worldwide Conventions and Expositions Ltd., Maison Telford, pièce 611 16, ch. Wang Hio Kowloon Bay Kowloon, Hong Kong Tél. : (85-2) 2750-2868 Téléc. : (85-2) 2318-1641 Courriel : info@www-expo.com Internet : http ://www-expo.com
PharmaPak Du 13 au 16 juin 2001 (annuel) Intex Exhibition Centre Shanghai, Chine Industrie et domaine : produits pharmaceutiques, soins personnels	Hong Kong Exhibition Services Édifice Shiu Lam, 9e étage 23, ch, Luard Wanchai, Hong Kong Tél. : (85-2) 2804-1500 Téléc. : (85-2) 2528-3103 Courriel : exhibit@hkesmontnet.com.hk Internet : http ://www.hkesmontnet.com.hk
Medical China Juin 2001 (annuel) China International Exhibition Centre Beijing, Chine Industries : services sociaux, technologie médicale	CIEC Exhibition Company, Ltd Harbour Centre, pièce 1909 25, ch. Harbor Wanchai, Hong Kong Tél. : (85-2) 2827-5078 Téléc. : (85-2) 2827-5535 Personne-ressource : Zheng Shijan

Pour une liste détaillée des événements internationaux intéressant le secteur des soins de santé, consultez le site Internet suivant : http://strategis.ic.gc.ca/SSG/he01194f.html

PRINCIPALES PERSONNES-RESSOURCES ET SERVICES DE SOUTIEN

Personnes-ressources au sein du gouvernement canadien

Corporation commerciale canadienne (CCC)
50, rue O'Connor, bureau 1100
Ottawa (Ontario) K1A 0S6
Tél. : 1-800-748-8191 or (613) 996-0034
Téléc. : (613) 995-2121
Courriel : info@ccc.ca
Internet : http://www.ccc.ca

Consulat du Canada à Chongqing
Tour Metropolitan, pièce 1705
District Wu Yi Lu, Yu Zhong
Chongqing, 400010, Chine
Tél. : (86-23) 6373-8007
Téléc. : (86-23) 6373-8026
Courriel : cdncon@public.cta.cq.cn
Internet : http://www.canada.org.hk

Consulats généraux du Canada
Guangzhou
Tour China Hotel Office, pièce 801
Liu Hua Lu
Guangzhou 510015, Chine
Tél. : (86-20) 8666-0569
Téléc. : (86-20) 8667-2401

Hong Kong
Tour 1, 13°étage
Carré Exchange
8, place Connaught
Central, Hong Kong
Tél. : (85-2) 2847-7414
Téléc. : (85-2) 2847-7441

Shanghai
Tour 4, pièce 604
Shanghai Centre
1376, Nanjing Xi Lu
Shanghai 200040, China
Tél. : (86-21) 6279-8400
Téléc. : (86-21) 6279-8401

Ambassade du Canada
19, Dongzhimenwai Dajie
District Chaoyang
Beijing, 100600, Chine
Tél. : (86-10) 6532-3536
Téléc. : (86-10) 6532-4072
Personne-ressource : Terry Brophy, conseiller en affaires commerciales, industries de la santé
Courriel : terry.brophy@dfait-maeci.gc.ca
Internet : http ://www.canada.org.hk

Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC)
Industrie Canada
Place du Portage 1
50, rue Victoria, 2° étage
Hull (Québec) K1A 0C9
Tél. : (819) 997-1936
Téléc. : (819) 953-7620
Courriel : cipo.contact@ic.gc.ca

Agence canadienne de développement international (ACDI)
200, promenade du Portage
Hull (Québec) K1A 0G4
Internet : http ://www.acdi-cida.gc.ca

Direction générale de la coopération avec le monde des affaires, bureau pour l'Asie
Tél. : (819) 997-7901
Téléc. : (819) 953-5024

Direction de la gestion des marchés
Tél. : (819) 997-7778
Téléc. : (819) 994-5395

Direction de la coopération industrielle
Tél. : (819) 953-5444
Téléc. : (819) 953-5024
Courriel : info@acdi-cida.gc.ca

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI)
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0G2

Direction de la Chine et de la Mongolie (PCM)
Tél. : (613) 996-6987
Téléc. : (613) 943-1068
Personne-ressource : Cynthia Bernier, déléguée commerciale, industries de la santé et de la biotechnologie
Courriel : cynthia.bernier@dfait-maeci.gc.ca

Direction de l'appui aux marchés (TCM)
Tél. : (613) 996-1431
Téléc. : (613) 943-8820
Personne-ressource : Patricia Filteau, délégué commercial, industries de la santé et de la biotechnologie
Courriel : patricia.filteau@dfait-maeci.gc.ca

Société pour l'expansion des exportations (SEE)
151, rue O'Connor
Ottawa (Ontario) K1A 1K3
Tél. : 1-800-850-9626 ou (613) 598-2500
Téléc. : (613) 598-6697
Courriel : export@edc4.edc.ca
Internet : http://www.edc.ca

Santé Canada
Direction des affaires internationales, pièce 814A
Édifice Brooke Claxton
Repère postal : 0908A
Tunney's Pasture
Ottawa (Ontario) K1A 0K9
Tél. : (613) 941-3136
Téléc. : (613) 952-7417
Personne-ressource : Luc Pamerleau
Internet : http ://www.hc-sc.gc.ca

Santé Canada
Bureau du programme des produits thérapeutiques
Holland Cross, tour B, 2e étage
Repère postal : 3102D1
1600, rue Scott
Ottawa (Ontario) K1A 1B6
Internet :
http ://www.hc-sc.gc.ca/hpb-dgps/therapeut

Industrie Canada
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5

Centres de services aux entreprises du Canada
Tél. : 1-888-811-1119
Internet : http ://www.cbsc.org

Direction générale des sciences de la vie
Tél. : (613) 954-3160
Téléc. : (613) 952-4209
Personne-ressource : Natasha Parriag, coordinatrice, Équipe commerciale Canada, Industries de la santé
Internet : http ://strategis.ic.gc.ca/ttchealth

Centre de recherches de développement international
Adresse postale :
CP 8500
Ottawa (Ontario) K1G 3H9
Adresse civique :
250, rue Albert
Ottawa (Ontario) K1P 6M1
Tél. : (613) 236 6163
Courriel : info@idrc.ca
Internet : http ://www.idrc.ca

Personnes-ressources au sein de l'industrie canadienne

Conseil commercial Canada-Chine

Siège social
110, rue Yonge, bureau 802
Toronto (Ontario) M5C 1T4
Tél. : (416) 954-3800
Téléc. : (416) 954-3806
Internet : http ://www.ccbc.com

Bureau de l'Ouest canadien
515, rue West Hastings , pièce 2600
Simon Fraser University at Harbour Centre
Vancouver (Colombie-Britannique) V6B 5K3
Tél. : (604) 291-5190
Téléc. : (604) 291-5039

Bureau de Beijing
CITIC Building
19, rue Jianguomenwai , pièce 18-2
Beijing 100004, Chine
Tél. : (86-10) 6512-6120 ou
6500-2255 (poste 1820/1/2)
Téléc. : (86-10) 6512-6125

Bureau de Shanghai
Tour Sud, Plaza Hong Kong
283, ch. Huai Hai Zhong
Shanghai 200021, Chine
Tél. : (86-21) 6390-6791
Téléc. : (86-21) 6219-3118

Société canadienne de télésanté
a/s de la Faculté de médecine
University of Calgary
3330, prom. Hospital N.-O.
Calgary (Alberta) AB P2V 5E6
Courriel : watanabe@med.ucalgary.ca

Association internationale de l'informatique médicale (AIIM)
Rue 5782-172
Edmonton (Alberta) T6M 1B4
Tél. : (403) 489-4553
Téléc. : (403) 489-3290
Personne-ressource : Steve Huesing, directeur général
Courriel : hccc@v-wave.com
Internet : http ://www.imia.org

Instruments médicaux du Canada (MEDEC)
401, The West Mall, pièce 510
Etobicoke (Ontario) M9C 5J5
Tél. : (416) 620-1915
Téléc. : (416) 620-1595
Courriel : medec@medec.org

Banques commerciales canadiennes en Chine

Banque de Montréal

Succursale de Beijing
Édifice Bright China Changan , Tour 1
7, av. Jianguomennei , pièce 1011
Beijing 100005, Chine
Tél. : (86-10) 6510-2233
Téléc. : (86-10) 6510-2234

Succursale de Guangzhou
Plaza T.P., 9-109, ch. Liu Hua, pièce 1203
Guangzhou 510015, Chine
Tél. : (86-20) 8669-5148
Téléc. : (86-20) 8669-5149

Banque de Nouvelle-Écosse

Bureau de représentation de Beijing
Tour China World 1205-06
China World Trade Centre
No. 1, av. Jianguomenwai
Beijing 100004, Chine
Tél. : (86-10) 6505-0552
Téléc. : (86-10) 6505-0553

Succursale de Chongqing
Unité 501, 5/F, Chongqing Guest House
Commercial Mansion
283, ch. Min Sheng
Chongqing 400010, Chine
Tél. : (86-23) 6373-3500
Téléc. : (86-23) 6384-1079

Succursale de Guangzhou
Édifice principal, Unité 1005-1007
Guangdong International Hotel
339, Huan Shi Dong Lu
Guangzhou 510098, Chine
Tél. : (86-20) 8331-2323 or 8331-1310
Téléc. : (86-20) 8331-1799

Banque Nationale du Canada
NBC à Shanghai
1440, ch. Yan An (C), 4-C
Édifice Apollo
Shanghai 200040, Chine
Tél. : (86-21) 6248-2316
Téléc. : (86-21) 6248-1928

Banque Royale du Canada
Unité 18-20, niveau 6, Tour Chine World
China World Trade Centre
No. 1, av. Jianguomenwai
Beijing 100004, Chine
Tél. : (86-10) 6505-0358
Téléc. : (86-10) 6505-4206

Personnes-ressources au sein du gouvernement chinois

Bureau municipal de la santé de Beijing
Huaibaishujie No.2
District Xuanwu
Beijing, Chine
Tél. : (86-10) 6303-0435

Conseil chinois pour la promotion du commerce international (CCPIT) et la Chambre chinoise de commerce international (CCOIC)
No.1, roe Fuxingmenwai
Beijing 100860, Chine
Tél. : (86-10) 6801-3344 ou 6803-4830
Téléc. : (86-10) 6803-0747 ou 6801-1370
Personne-ressource : Shen Xuejing ou Yang Mei
Courriel : ccpitweb@public.bta.net.cn
Internet : http ://www.ccpit.org

Centre national chinois de développement de la biotechnologie
7B, Zao Jun Miao, Haidian Qu, B.P. 8118
Beijing 10081, Chine
Tél. : (86-10) 6225-1955
Téléc. : (86-10) 6225-4106

Société nationale chinoise d'importation et d'exportation de produits chimiques
Tour Sinochem, A2 Fuxingmenwai Dajie
Beijing 100045, Chine
Tél. : (86-10) 6856-8888
Téléc. : (86-10) 6856-8890
Internet : http ://www.sinochem.com

Société nationale chinoise d'importation et d'exportation d'instruments
B19, Beisanhuanzhonglu
Beijing 10029, Chine
Tél. : (86-10) 6204-4190
Téléc. : (86-10) 6204-3987

Société nationale chinoise de fourniture et de commercialisation de produits pharmaceutiques
Chinese Academy of Medical Sciences
9, Dong Dan San Tia
Beijing 100730, Chine
Tél. : (86-10) 512-7733, poste 403
Téléc. : (86-10) 512-4876

Consulats généraux de la République populaire de Chine

Calgary
1011- 6e Av. S.E., pièce 100
Calgary (Alberta) T2P 0W1
Tél. : (403) 264-3322
Téléc. : (403) 264-6656

Toronto
240, rue Saint-George
Toronto (Ontario) M5R 2P4
Tél. : (416) 964-7260
Téléc. : (416) 324-6468

Vancouver
3380, rue Granville
Vancouver (Colombie-Britannique) V6H 3K3
Tél. : (604) 734-7492
Téléc. : (604) 737-0154

Ministère de la Santé, Armée populaire de libération
Bureau des médicaments et des instruments médicaux
22, ch. Fuxing
Beijing 100842, Chine
Tél. : (86-10) 6821-6117
Téléc. : (86-10) 6381-2602
Personne-contact : Yuan Tianxi, directeur

Ambassade de la République populaire de Chine
515, rue Saint-Patrick
Ottawa (Ontario) K1N 5H3
Tél. : (613) 789-9608
Téléc. : (613) 789-1414

Ministère du Commerce international et de la Coopération économique (MOFTEC)
N° 2, av. Dong Chang'an
Beijing 100731, Chine
Tél. : (86-10) 6708-1526/7
Téléc. : (86-10) 6708-1513
Courriel : webmaster@moftec.gov.cn
Internet : http ://www.moftec.gov.cn

Ministère de la Santé (MOH)
44, Hou Hai Bei Yan
Beijing 100725, Chine

Institut national chinois pour le contrôle des produits pharmaceutiques et biologiques
Tél. : (86-10) 6710-7755
Téléc. : (86-10) 6701-3755
Contact : Zhou Haijun

Service de la coopération internationale
Tél. : (86-10) 6401-2166 or -4337
Téléc. : (86-10) 6401-4331
Contact : Liu Peilong, directeur général

Service des lois et règlements
Tél. : (86-10) 6401-9682
Téléc. : (86-10) 6401-9682
Contact : Cai Renhua, directeur

Direction des instruments médicaux
Service de la planification et des finances
Tél. : (86-10) 6401-1604
Téléc. : (86-10) 6401-1604
Contact : Lan Wu, chef

Ministère de l'Industrie de l'information
13, av. West Chang'an
Beijing 100804, Chine
Tél. : (86-10) 6602-0540
Téléc. : (86-10) 6601-1370
Internet : http ://www.mii.gov.cn

Ministère de l'Industrie des machines et de l'électronique
Bureau de la coopération internationale
46, ch. Fuwai Sanlihe
Beijing 100823, Chine
Tél. : (86-10) 859-4966
Téléc. : (86-10) 859-5474

Ministère des Approvisionnements en matériel et en équipement
25, rue Yuetan North
Beijing 100834, Chine
Tél. : (86-10) 839-1108/7
Téléc. : (86-10) 839-1157

Ministère des Sciences et de la Technologie
C15, Fuxinglu
Beijing 100862, Chine
Tél. : (86-10) 6851-5544
Téléc. : (86-10) 6851-2594

Société nationale du commerce extérieur des produits pharmaceutiques
38A, Beilishi Lu, Xizhimenwai
Beijing 100810, Chine
Tél. : (86-10) 831-6572
Téléc. : (86-10) 831-6571

Administration du commerce et de l'industrie de l'État
8, Sanlihe Donglu, Xicheng Qu
Beijing 100820, Chine
Tél. : (86-10) 6803-2233
Téléc. : (86-10) 6801-0463

Administration de l'État pour l'inspection des entrées et sorties et pour la mise en quarantaine
A10, Chaowai Dajie, district Chaoyang
Beijing 100020, Chine
Tél. : (86-10) 6599-4212
Téléc. : (86-10) 6599-4306

Administration de l'État pour l'inspection des produits importés et exportés (SACI)
13e étage, édifice Huibin
8, Beichen, Dong Lu
Beijing 100101, Chine
Tél. : (86-20) 491-5701
Téléc. : (86-20) 491-4783

Administration de l'industrie des machines de l'État
N° 42, ch. Sanlihe
Beijing 100823, Chine
Tél. : (86-10) 6859-4970
Téléc. : (86-10) 6859-3867

Bureau économique et commercial du Conseil d'État
26, rue Xuanwu Men Xi
Beijing 100056, Chine
Tél. : (86-10) 6319-3569
Téléc. : (86-10) 6319-3625

Administration chinoise des douanes
6, av. Jiannei
Beijing 100730, Chine
Tél. : (86-10) 6519-5244 ou 4114
Téléc. : (86-10) 6519-4004 ou 6020

Administration des médicaments de l'État (SDA)
38A, ch. Beilishi
Beijing 100810, Chine

Service de la coopération internationale
Tél. : (86-10) 6831-3344
Téléc. : (86-10) 6831-5648
Contact : Huang Jiye, directeur

Direction de l'enregistrement des produits étrangers
Tél. : (86-10) 6831-3344, poste 0609
Téléc. : (86-10) 6831-5649
Contact : Chang Yongheng, directeur

Administration des appareils médicaux
Tél. : (86-10) 6831-3344, poste 0616
Téléc. : (86-10) 6831-5649
Contact : Bu Qicheng, directeur général

Commission des sciences et de la technologie de l'État
54, ch. Sanlihe
Beijing 100862, Chine
Tél. : (86-10) 801-2594
Téléc. : (86-10) 801-2594

Le Centre chinois d'innovation dans les sciences de la vie et le Service de l'administration de la recherche et du développement des nouveaux médicaments
Tél. : (86-10) 6258-8131
Téléc. : (86-10) 6258-8131

Associations industrielles chinoises

Chambre de commerce des médicaments et de la santé
12, Jianguomenwai Dajie, 12 ° étage
Beijing 100022, Chine
Tél. : (86-10) 500-1542
Téléc. : (86-10) 500-1150

Association chinoise des technologies d'application et d'entretien des appareils et des instruments médicaux
N° 27, 4° étage
Taipingqiao Xiaoqu
District Fengtai, Beijing 100073, Chine
Tél. : (86-10) 6201-6364
Téléc. : (86-10) 6201-6364

Association chinoise de biotechnologie médicale
422, Datunli, Asian Games Village
Beijing 100101, Chine
Tél. : (86-10) 6494-1117, poste 3220

Association chinoise de l'industrie de l'équipement médical
38A, ch. Beilishi, 14 ° étage
Beijing 100810 China, Beijing
Tél. : (86-10) 6831-3344, poste 1610
Téléc. : (86-10) 6831-5675
Personne-ressource : Xu Hong, vice-président

Chambre de commerce chinoise des importateurs et exportateurs de médicaments et de produits de santé
12, Panjiayuan Nanli, Chaoyang Qu, 8 ° étage
Beijing 100021, Chine
Tél. : (86-10) 6773-6869
Téléc. : (86-10) 6773-4768

Conseil chinois de promotion du commerce international (CCPIT)
1, rue Fuxingmenwai
Beijing 100860, Chine
Tél. : (86-10) 6801-3344 ou 6803-4830
Téléc. : (86-10) 6803-0747 ou 6801-1370
Courriel : ccpitwb@public.bta.net.cn
Internet : http ://www.ccpit.org

Association chinoise de médecine
Service des relations extérieures
42, Dongsi Xidajie
Beijing 100710, Chine
Tél. : (86-10) 6525-0394 ou 6513-4885
Téléc. : (86-10) 6512-3754
Personne-ressource : Gu Dezhang, directeur

Association chinoise de pharmacie
A-38, ch. Beilishi
Beijing 100810, Chine
Tél. : (86-10) 6831-3601

Commission des sciences, de la technologie et de l'industrie pour la défense nationale
Health Department
4, Bei San Huan Zhonglu
Beijing 100101, Chine
Tél. : (86-10) 6675-0456
Personne-ressource : Li Chunhui,
directeur général

Société chinoise de la Croix-Rouge
53, Ganmian Hutong, district Eastern
Beijing 100010, Chine
Tél. : (86-10) 6512-4447

Principaux centres de recherche

Faculté de médecine de Beijing (publique)
38, ch. Xue Yuan, Haidian
Beijing 100083, Chine
Tél. : (86-10) 6209-1333 ou -1627
Téléc. : (86-10) 6201-5681
Internet : http ://www.bjmu.edu.cn

Académie chinoise des sciences de la médecine (publique)
9, Dongdan Santiao
Beijing 100730, Chine
Tél. : (86-10) 6513-5844
Téléc. : (86-10) 6512-4876

Académie chinoise des sciences (publique)
52, ch. Sanlihe
Beijing 100864, Chine
Tél. : (86-10) 6859-7289
Téléc. : (86-10) 6851-2458
Internet : http ://www.cas.ac.cn/cas.html

Institut national chinois pour le contrôle des produits pharmaceutiques et biologiques
2, Tiantan Xili
Beijing 100050, Chine
Tél. : (86-10) 6701-7755 ou 8094
Téléc. : (86-10) 6701-3755

Institut de recherche en biotechnologie de la province de Guangdong (public)
48, rue Miaoqian Zhi , Dongshan
Guangzhou 520080, Guangdong, Chine
Tél. : (86-20) 8775-2955
Téléc. : (86-20) 8775-2955

Guongdong Techpool Biochem & Pharma Company Ltd. (commerciale)
Hightech Industrial Park
12, ch. Jianzhong
Guangzhou 51030, Chine
Tél. : (86-20) 8553-6265
Téléc. : (86-20) 8553-3852
Courriel : techpool@public1.guangzhou.gd.cn
Internet : http ://www.techpool.com.cn

Institut de recherche en biotechnologie de l'université de Jinan (public)
Shipai, Guangzhou 510632
Guangdong, Chine
Tél. : (86-20) 8522-1983
Téléc. : (86-20) 522-193

Novo Nordisk Biotechnology Company Ltd. (commerciale)
Beijing Branch, 22 Xinxi Zhonglu
Zone Shangdi , district Haidian
Beijing 10085, Chine
Tél. : (86-10) 6298-7888
Téléc. : (86-10) 6298-1281

Institut de recherche en biotechnologie de l'université de Zhongshan (public)
Guangzhou 510275, Guangdong, Chine
Tél. : (86-20) 8418-0296
Téléc. : (86-20) 8418-5551

Divers hôpitaux

Anhui Medical University No. 1 Hospital
2, Jixilu
Hefei 230022, Anhui, Chine
Tél. : (86-5) 5126-3411

Beijing Cancer Hospital
52, ch. Fucheng, Haidian Qu
Beijing 100730, Chine
Tél. : (86-10) 6812-1122

Beijing Friendship Hospital
95, Yongan Lu, Xuanwuqu
Beijing 100050, Chine
Tél. : (86-10) 6301-4411, poste 270
Téléc. : (86-10) 6302-3261

Beijing Hospital
1, Dahua Lu, Haidian Qu
Beijing 100036, Chine
Tél. : (86-10) 6513-2266

Beijing Medical University's People's Hospital
11, Xizhimen Nandajie
Beijing 100044, Chine
Tél. : (86-10) 6831-4422

Beijing Post and Telecommunications Hospital
41, Damucang Lane
Beijing 100032, Chine
Tél. : (86-10) 8806-8177

China-Japan Friendship Hospital
Yinghua East Lu, district Hepingli, Dongcheng
Beijing 100029, Chine
Tél. : (86-10) 6422-1122

Fujian Provincial Hospital
No. 1 Dongjie
Fuzhou 35001, Fujian, Chine
Tél. : (86-591) 755-7768

Gansu People's Hospital
96, Donggangxilu, Chengguanqu
Lanzhoushi 730000, Gansu, Chine
Tél. : (86-931) 828-1911

Hunan People's Hospital
Dongqu
Changsha 410002, Hunan, Chine
Tél. : (86-73) 122-0851

General Hospital of the People's Liberation Army
28, Fuxing Lu
Beijing 100039, Chine
Tél. : (86-10) 684-8114 ou 688-7329

Guangdong Provincial Hospital
96, ch. Dongchuan
Guangzhou 510100, Chine
Tél. : (86-20) 8382-7812 ou 8188-5739

Hebei Hospital
64, Beimalu Xinhuaqu
Shijiazhuang 05001, Hebei, Chine
Tél. : (86-311) 704-6996

Heilingjiangsheng Hospital
Xiangfanqu
Haerbin 150040, Heilongjiang, Chine
Tél. : (86-451) 566-2971

Henan People's Hospital
7, Weiwulu Jinshuiqu
Zhengzhou 450003, Henan, Chine
Tél. : (86-371) 595-1553

Hubei Medical University No. 1 Hospital
Wuchangqu
Wuhan 430061, Hubei, Chine
Tél. : (86-27) 887-5766

Inner Mongolia Hospital
Xinchengqu
Hohhot 010020, Mongolie intérieure, Chine
Tél. : (86-471) 496-4477

Jiangsu People's Hospital
300, Guangzhoulu
Gulouqu 210024, Jiangsu, Chine
Tél. : (86-2) 563-7024

Jilin People's Hospital
57, Shanghailu Changyiqu
Jilinshi 132001, Jilin, Chine
Tél. : (86-432) 244-4461

Jishuitan Hospital
31, Xinjiekou Dongjie, Xicheng qu
Beijing 100035, Chine
Tél. : (86-10) 6616-7631

Nanchang No. 1 Hospital
10, Houchianglu Donghuqu
Nanchang 330008, Jiangxi, Chine
Tél. : (86-7) 9126-5534

No. 1 Hospital of Beijing Medical University
8, av. Xishiku , Xicheng Qu
Beijing 100034, Chine
Tél. : (86-10) 6617-1122

No. 3 Hospital of Beijing Medical University
49, ch. Hua Yuan North, Haidian
Beijing 100083, Chine
Tél. : (86-10) 6238-8404

Peking Union Medical College Hospital
1, Shuaifuyuan, Wangfujing, Dongcheng Qu
Beijing 100730, Chine
Tél. : (86-10) 6529-6114

Qinghai People's Hospital
441, Gonghelu Chedongqu
Xining 810007, Qinghai, Chine
Tél. : (86-971) 817-7911

Shaanxi Xi'lan Zhongxin Hospital
Houzaimen Xinchengqu
Xian 710003, Shaanxi, Chine
Tél. : (86-29) 721-8916

Shandong Provincial Hospital
396, Jingwulu, Huaiyinqu
Jinan 250007 Shandong, Chine
Tél. : (86-531) 793-8911

Shanghai No. 1 People's Hospital
190, Beisuzhoulu
Hongkouqu 200085, Shanghai, Chine
Tél. : (86) 324-0100

Shanxi People's Hospital
17, Shuangtadongjie
TaiYuanshi 030012, Shanxi, Chine
Tél. : (86-351) 404-5761

Shenyang No. 1 People's Hospital
Dabeijie Dadongqu
Shenyang 110141, Liaoning, Chine
Tél. : (86-24) 8850-4565

Sichuan People's Hospital
Xierduan Yihuanlu Xichengqu
Chengdushi 610031, Sichuan, Chine
Tél. : (86-2) 811-1760

Tianjin First Central Hospital
154, Anshan Dao
Tianjin 300052, Chine
Tél. : (86-22) 2336-6914

Tongren Hospital
2, av. Chongnei, Dongcheng Qu
Beijing 100730, Chine
Tél. : (86-10) 6529-6114

Yunnan People's Hospital
Jinbilu Wuhuaqu
Kunmingshi 650021, Yunnan, Chine
Tél. : (86-87) 1316-1031

Zhejiang Medical University No. 1 Hospital
261, Ching Chun Jie Shangchenqu
Hangzhou 310003, Zhejiang, Chine
Tél. : (86-57) 177-2524

BIBLIOGRAPHIE

Documents imprimés

AFX News, « China, Roche Launch Human Genome Research Project in Shanghai », 17 juillet 2000.

Agence France-Presse, « China Lets Private Hospitals Fix Prices as Health Market Reforms », 5 août 2000.

AsiaPort Daily News, « Regulations for Joint-Venture Hospitals », 18 juillet 2000.

Asia Pulse, « China's Crude Drug Production Surges Ahead », 20 juillet 2000.

———. « China to Convert 100 Scientific Research Bodies into Ventures », 11 juillet 2000.

———. « China to Reform Medicine Distribution System », 11 juillet 2000.

———. « China's Trade in Medical Products Grow Faster », 2 août 2000.

———. « Chinese Geneticists to Make Breakthroughs in Research », 1er août 2000.

———. « Tibetan Medicine a Hot Spot of Investment for Western China », 1 er août 2000.

Asian Technology Information Program (ATIP), « Developing Biotech in China (Summary) », 28 février 2000.

BBC Worldwide Monitoring, « China : Armed Forces Introduce Three Major Reforms to Logistics Units », 17 juin 1999.

———. « China : National Work Conference Discusses Medical Reform », 8 décembre 1998.

Business Communications Company, Inc. « Telemedicine Opportunities for Medical and Electronic Providers : China », avril 1988.

Business Wire. « Commonhealth's Health Learning Systems Division Adds Scientific and Program Development Staff », 16 novembre 1998.

———. « Cyber-Care and Shanghai Medical Sign Joint Venture Pact to Market Electronic Housecall Systems in Asia », 18 février 2000.

———. « XetaPharm Subsidiary Begins Selling Nutraceuticals in China », 1er août 2000.

Central News Agency (Taiwan), « Health Care in Rural China Said to be Worse than in Sub-Saharan Africa », 2 août 2000.

Chemical Business NewsBase, « Shijiazhuang Pharmaceutical Group, Unigene Laboratories to Form Joint Venture », 27 juillet 2000.

China Online, « China–999 Group Splits off Business for Listing on GEM », 3 août 2000.

———. « China–Beijing Checks Up on Net Medical Sites, Urges Certificaition », 5 août 2000.

———. « China–China Medicines (Guangzhou) Grows 7 Years in a Row », 12 juillet 2000.

———. « China–China Releases Interim Adverse Drug Reaction Law », 13 juillet 2000.

———. « China–Drugsky.com Launches English-language Web site on Chinese Traditional Medicine », 7 juillet 2000.

———. « China–Interim Laws on the Distribution of Prescription and Over-the-Counter Drugs », 13 juillet 2000.

———. « China–Pharmaceutical Market 999 Plans Drugstore Chain », 3 août 2000.

———. « China–Shanghai Cuts Prices of 49 Drugs by Average of 25 % », 20 juillet 2000.

———. « China–China to Amend Laws to Regulate Nutritional Supplements Ads », 14 juillet 2000.

Crawford, Kate, « Medicine to Beam Far Into China », *Sydney Morning Herald*, 6 août 1999.

Espicom Business Intelligence, « Country Profile : China », ***medi**STAT*, juillet 2000.

———. « Market News : China–Health Sector Project », ***medi**STAT*, juin 1999.

———. « Market News : China–Medical Reform in Shanghai », ***medi**STAT* , février 1999.

———. « Market News : China–New Hospital Joint Venture Guidelines », ***medi**STAT*, juin 2000.

———. « Market News : China–New Urban Medical Insurance », ***medi**STAT*, janvier 1999.

———. « Market News : China to Develop Medical Research Zone », ***medi**STAT*, juin 1999.

———. « Market News : China–World Bank Loan », ***medi**STAT* , février 1999.

———. « Market News : Chinese Health Statistics », ***medi**STAT*, mai 2000.

———. « Market News : In Brief », ***medi**STAT*, juillet 2000.

Frost and Sullivan. « Community Medical Service Project Started in Fujian », *China Medipharm Insights*, janvier 1999.

———. « New Healthcare Insurance System to Take Effect In 1999 », *China Medipharm Insights*, janvier 1999.

———. « New Ways for Medical Care Explored », *China Medipharm Insights*, janvier 1999.

Marketletter. « China and Roche Sign Human Genome Accord », 31 juillet 2000.

———. « China's Changchun Pharma Industrial Park », 23 août 2000.

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, *Le Plan d'action commerciale pour la Chine et Hong Kong* 1999.

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Direction de la planification et de la coordination (PCMA) et l'ambassade du Canada à Beijing, « China Investment Brief 2000 », 18 janvier 2000.

Page, Jeremy, « Chinese Move Toward Private Health Insurance », *The National Post* , 18 janvier 2000.

PJP Publications Ltd. « China Reorganises Regulatory Agencies to Streamline Decisions, Cut Costs and Raise Quality », *Clinica : World Medical Device & Diagnostic News* , 6 juillet 1998.

———. « Chinese Health Spending to Rocket », *Clinica : World Medical Device & Diagnostic News* , 16 novembre 1998.

———. « Janssen Leads Foreign Firms in China », *Scrip : World Pharmaceutical News* , 26 juillet 2000.

PR Newswire, « Intelect Announces $1.7 Million Order for LANscape Video in Telemedicine Network », 15 janvier 1999.

Riddle, Dorothy I, (Service Growth Consultants, Inc.). *Canada–Healthkeeper to the World : Canadian Opportunities in Global Telehealth Markets* , mars 1998.

South China Morning Post, « Pharmaceuticals : Joint-Venture All-Clear Ahead of WTO Entry », 9 août 2000.

Thomson Financial Services, « China-Drugs and Pharmaceuticals », *MarkIntel : Global Trade Intelligence*, 31 mars 1998.

———. « China's Pharmaceutical Industry », *MarkIntel : Global Trade Intelligence* , 1er août 1998.

U.S. Department of Commerce. « China–Long-Term Prospects », 30 août 1999.

———.« China-Medical Equipment : Market Access », 27 janvier 1998.

Wong, Brian A. and Satyananda J. Gabriel. « The Influence of Economic Liberalization on Urban Health Care Access in the People's Republic of China », 1998.

World News Connection. « Beijing University, Three Macao Firms to Develop Satellite Medical Network », 24 juillet 2000.

———. « PRC Social Security Minister on Setting up Medical Insurance System in Cities », 22 août 2000.

———. « PRC to Release DNA Sequence Databank on Internet », 31 juillet 2000.

———. « PRC to Revise Pharmaceutical Administration Law to Control Drug Market », 21 août 2000.

———. « Shanghai to Invest $602 Million in Pharmaceutical Industry Over Five Years », 27 juin 2000.

Xinhua. « Chinese Complain About Medicine Prices », 26 juillet 2000.

———. « Construction of Bio-Park Starts in Xi'an », 9 septembre 2000.

———. « Li Lanqing Urges to Push Forward Medical Reforms », 26 juillet 2000.

———. « State Council Discusses Draft Administrative Laws on Tax, Pharmaceutical », 26 juillet 2000.

Documents électroniques

Chinaeconomy. « 9th Five-Year Plan for China's Medical Industry and the Long-Term Plan for its Development by 2010 », téléchargé sur **http://chinaeco.com/emar/htm/c7h00a01.htm**, le 19 juillet 2000.

ChinaSite. « Health and Medicine », téléchargé sur **http://chinasite.com**, le 18 juillet 2000.

Chinavista. « China's Biotech Sector Accelerated », téléchargé sur **http://www.chinavista.com/busin ess/news/archive/oct99/oct22-01.htm**, le 1er avril 2000.

———. « Guangzhou Gets Ready for a Biotechnology Research Base », téléchargé sur **http://www.chinavista.com/business**, le 1er avril 2000.

ConsultAsia Inc. (avec l'aide du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international). « China–A Guide to Technology Transfer for Canadian Business », téléchargé sur **http://www.infoexport.gc.ca/docs/view-e.asp?did=459&gid=15#1**, le 18 juillet 2000.

Centre de recherches pour le développement international (Canada). « China : Active Projects », téléchargé sur **http://www.idrc.ca**, le 26 juillet 2000.

People's Republic of China. « Statistical Yearbook », téléchargé sur **http://www.stats.gov.cn/year book/1999/u11e.htm**, 26 juillet 2000.

World Trade Center Network. « China : Key Contacts », téléchargé sur **http://www.wtca.org/ dnb/eeweb/new/CHICONT.HTM**, 26 juillet 2000.

AUTRES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Changing Medical Markets. Theta Corporation. Theta Building, Middlefield (OH) 06455; tél. : (203) 349-1057; téléc. : (203) 349-1227.

China MediaPharma Insights. Beijing Cons Bio-Tech Development Company. c/o InTech Trade Inc. Columbus (OH) 43220; tél. : (614) 326-0888; téléc. : (614) 451-6563; Courriel : itti@asiawind.com.

Clinica : World Medical Device and Diagnostic News. PJB Publications. 18/20 Hill Rise, Richmond, Surrey, (R.-U.) TW10 6UA; tél. : (44-181) 948-0751; téléc. : (44-181) 332-1245.

Detailed Rules and Procedures for Implementing the Safety License System of Import Commodities. State Administration of Import and Export Commodity Inspection (SACI), A10, Chaowai Dajie, Chaoyang District, Beijing 100020, Chine; tél. : (86-10) 6599-4212.

Directory of Foreign Biotechnology and Pharmaceutical Companies Doing Business in China. Hans Consultants Inc. PO Box 71006, Wuhan, Hubei 430071, Chine; tél. : (86-20) 787-9357; téléc. : (86-20) 7787-8343; Courriel : hyshanco@public.wh.hb.cn.

Medicines Economic News. National Pharmaceutical Administration, Economic Information Center, 6th Floor, Pharmaceutical Building, #22 Zhanqian Rd, Guangzhou 510160, Chine; tél. : (86-20) 667-9726.

Official Customs Guide from the General Customs Administration. Sino Hong Kong International Co., Sing Pao Building 15th Floor, 101 King's Rd, North Point, Hong Kong; téléc. : (85-2) 807-0024.

Wengao Gazette. MOFTEC. No.2 Dong Chang'an Ave., Beijing 100731, Chine; tél. : (86-10) 6708-1526/7; téléc. : (86-10) 6708-1513; courriel : webmaster@moftec.gov.cn; Internet : http://www.moftec.gov.cn.
(Nota : la Gazette du MOFTEC est le registre officiel pour la publication de toutes les lois et de tous les règlements ayant trait au commerce international.)

Sites Internet utiles

Banque de développement du Canada : **http://www.bdc.ca**

Ambassade du Canada en Chine, « China-Hong Kong : Profil – Protocole d'affaires » : **http://www.canada.org.hk/english/index.html** (Nota : Suivre le lien « Profil ». Ce site est très détaillé et fournit quantité de renseignements pour les nouveaux venus et les exportateurs expérimentés sur le marché chinois.)

———. « Guide de survie des PME sur le marché chinois » : **http://www.canada.org.hk/english/index.html** (Nota : Ce site Web offre des renseignements complets et excellents sur divers aspects de la commercialisation des produits et des services en Chine.)

La Fenêtre du Canada sur la Chine : **http://www.canada.org.hk**

China Council for the Promotion of International Trade (CCPIT) : **http://www.ccpit.org** (Nota : Ce site est une autre excellente source d'information sur la réglementation, les tarifs douaniers, le milieu des affaires et beaucoup plus encore.)

China Daily : **http://www.chinadaily.com**

ChinaE.com **http://202.103.190.49/en/brower.asp?id=62** (annuaire d'entreprises de soins de la santé avec des sites Internet).

China Golden Hospital : **http://www.gm.net.cn** (site d'information sur la santé, en chinois).

Chinamarket : **http://www.chinamarket.com.cn** (affiche des appels d'offres et des avis préalables, ainsi que des renseignements sur les sociétés).

China, line : **http://www.chinaonline.com** (site d'information quotidienne avec des liens vers l'industrie).

ChinaPages, Chine Business Information Resources : **http://www.chinapages.com**

ChinaSite : **http://chinasite.com** (portail complet Internet en chinois avec des liens vers toute une gamme de secteurs d'activités).

China Tendering (CEINet) : **http://www.zei.gov.cn/info-square/cn-tendering/ 199707021-e.htm**

China Today : **http://www.chinatoday.com**

China Trading : **http://www.chinatrading.com**

China-Window : **http://china-window.com/window.html**

Dalian Telemedicine Centre : **http://www.geocities.com/Broadway/ 6439 html**

Drugsky.com : **http://drugsky.com/edrugsky/index.html** (site d'information multilingue sur la santé, spécialisé en médecine chinoise).

eHealthcareAsia (Hong Kong) : **http://www.ehealthcareasia.com** (site d'information générale sur la santé et sur le secteur de la santé, servant également de site de commerce électronique pour les services d'aide en matière de santé, d'instruments médicaux, de produits pharmaceutiques et de soins de la santé, en chinois et en anglais).

ExportSource : **http://exportsource.gc.ca**

Global Telecommunications Partnership Program (GTPP) : **http://members.tripod.com/~chengiq**

Greater China Herbs : http://www.greaterchinaherbs.com/english/index.html (site d'information sur la santé, en anglais).

Health '99 (Taiwan) : **http://health99.doh.gov.tw/Query/Ver2.0/index.htm** (site d'information sur la santé, en chinois).

Institutions financières internationales : **http://www.dfait-maeci.gc.ca/ifinet**

KingNet Web Hospital (Taiwan) : **http://www.webhospital.org.tw/index.htm** (en chinois).

New Health Web : **http://www.newhealth.com.cn** (site d'information sur la santé en chinois).

SinoMD : **http://www.sinomd.com/english/default.htm** (site d'information sur la médecine chinoise traditionnelle pour les applications destinées aux consommateurs, aux professionnels et les applications commerciales, en chinois et en anglais).

Sinosource–Business Directory of China : **http://www.sinosource.com**

South China Morning Post : **http://www.scmp.com/news**

Strategis–Industries de la santé : **http://strategis.ic.gc.ca/sc_indps/sectors/engdoc/hind_hpg.html**

Annexe A. INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES DE LA TAILLE DU MARCHÉ

Tableau 2. Population par groupe d'âge, 1999 (en millions)

	0 à 14 ans	15 à 64 ans	Plus de 65 ans	Total
Hommes	169,2	435,1	39,8	644,1
Femmes	149,1	408,7	45,0	602,8
Total	318,3 (26 %)	843,8 (68 %)	84,8 (6 %)	1 246,9

Source : *U.S. Central Intelligence Agency : World Factbook, Chine :* http://www.odci.gov/cia/publications/factbook

Tableau 3. Population par région, 1998 (en millions)

Région	Population totale*
Nord de la Chine (Beijing, Tianjin, Hebei, Shanxi, Mongolie intérieure)	142,9
Nord-Est de la Chine (Liaoning, Jilin, Heilongjiang)	105,7
Est de la Chine (Shanghai, Jiangsu, Zhejian, Anhui, Fujian, Jiangxi, Shandong)	356,1
Centre-Sud de la Chine (Henan, Hubei, Hunan, Guangdong, Guangxi, Hainan)	342,9
Sud-Ouest de la Chine (Sichuan, Guizhou, Yunnan, Tibet)	165,4
Nord-Ouest de la Chine (Shaanxi, Gansu, Qinghai, Ningxia, Xinjiang)	89,1

*Y compris le personnel militaire

Source : State Statistical Bureau, *China Statistical Yearbook, 1999.*

Annexe B. DONNÉES SUR LES IMPORTATIONS

Tableau 4. Importations d'équipement, de fournitures et d'instruments médicaux, 1997-1999 (en millions de dollars)

Code SH	Description	1997	1998	1999
3005	Ouates, gazes, bandes et articles analogues	6,7	9,3	13,3
3006	Trousses de premiers soins, réactifs, catguts , ciments, etc.	13,7	25,7	29,4
3701.10	Films plans pour rayons-X	2,5	3,8	11,6
4015.11	Gants pour usage médical ou chirurgical	0,4	0,2	0,5
8419.20	Stérilisateurs médicaux-chirurgicaux	8,8	11,1	15,5
8713	Fauteuils roulants (à propulsion manuelle ou mécanique)	0,4	0,2	0,1
9001.30	Verres de contact	10,5	15,1	16,8
9018.1	Ékectricarduigraphes et autres appareils d'électrodiagnostic	136,7	188,6	297,7
9018.2	Appareils à rayons ultraviolets et infrarouges	6,6	2,3	7,6
9018.3	Seringues, aiguilles et cathéters	20,1	27,6	56,3
9018.4	Instruments pour l'art dentaire	9,3	10,2	17,2
9018.5	Instruments d'ophthalmologie	13,3	19,7	31,8
9018.9	Autres instruments et appareils médico-chirurgicaux	170,3	166,4	281,8
9018	Sous-total	356,3	414,8	760,8
9019	Appareils de mécanothérapie, d'oxygénothérapie et d'ozonothérapie	14,6	13,1	22,5
9021.1	Prothèses articulaires et autres appareils d'orthopédie ou pour fracture	4,2	4,5	14,6
9021.2	Appareils de prothèse dentaire (y compris dents artificielles)	0,5	0,6	0,7
9021.3	Autres appareils de prothèse	3,3	5,3	9,4
9021.4	Appareils pour faciliter l'audition	0,9	1,7	15,7
9021.5	Stimulateurs cardiaques	3,3	3,0	8,7
9021.9	Autres appareils, portés ou transportés	1,4	3,1	4,9
9021	Sous-total	13,6	18,2	54,0
9022	Appareils à rayons-X à usage médical	224,6	301,5	440,7
9402	Ameublement pour la médecine, la chirurgie, l'art dentaire	6,3	9,3	18,2
	Total	**658,4**	**822,3**	**1 383,4**

Source : *World Trade Atlas, Chine-Imports* , juillet 2000.

Tableau 5. Importations de produits pharmaceutiques, 1997-1999 (en millions de dollars)

Code du HS	Description	1997	1998	1999
3001	Glandes, héparine et autres substances	0,4	1,1	2,9
3002	Sang, vaccins, sérums spécifiques	27,6	41,2	73,1
3003	Médicaments non destinés à la vente au détail	28,1	89,9	71,7
3004.1	Pénicilline, streptomycine	5,4	12,7	21,3
3004.2	Antibiotiques	55,8	104,3	104,3
3004.3	Hormones, insuline, hormone corticosurrénales	7,5	19,4	36,2
3004.4	Alcaloïdes, à l'exception des hormones et des antibiotiques	5,2	9,4	27,7
3004.5	Vitamines	6,3	4,4	7,8
3004.9	Autres médicaments pour la vente au détail	181,6	255,7	547,8
3004	Sous-total	261,8	405,9	745,1
3006.60	Pilules contraceptives	1,3	4,1	5,5
	Total	**319,2**	**542,2**	**898,3**

Source : *World Trade Atlas, Chine-Imports* , juillet 200.

Annexe C. DONNÉES SUR LES UTILISATEURS FINALS

Tableau 6. Institutions et lits, par catégorie, 1999

	Institutions	Lits (en milliers)
Hôpitaux	16 678	2 188,7
Centres de santé urbains et ruraux	50 300	739,9
Cliniques	222 000	–
Centres de santé pour la mère et le nourrisson	2 630	–
Centres de prévention des épidémies	4 023	–
Centres de lutte contre certaines maladies	1 877	–
Instituts de recherche médicale	421	–
Collèges de médecine/écoles secondaires	643	–
Autres	12 428	230,5
Total	**311 000**	**3159**

Source : Espicom Business Intelligence. « Market News : Chinese Health Statistics », *medi STAT*, mai 2000.

Tableau 7. Établissements de soins de santé par région, 1997-1998

Région	Établissements de soins de santé		Hôpitaux	
	1997	1998	1997	1998
Nord de la Chine	46 392	45 092	10 288	10 274
Nord-Est de la Chine	25 021	25 651	5 612	5 571
Est de la Chine	79 236	76 829	16 467	16 207
Centre-Sud de la Chine	71 527	73 016	13 020	16 047
Sud-Ouest de la Chine	62 941	63 920	15 133	12 009
Nord-Ouest de la Chine	29 986	29 589	7 391	6 973
Total	**315 103**	**314 097**	**67 911**	**67 081**

Source : State Statistical Bureau, *Chine Statistical Yearbook, 1999.*

ÉVALUATION DU LECTEUR

Veuillez aider le Centre des études de marché à produire des rapports descriptifs des marchés qui répondent à vos besoins en matière d'information. Pour ce faire, veuillez remplir ce formulaire d'évaluation et le renvoyer par télécopieur au (613) 943-1103. Merci de votre précieuse collaboration.

1. Comment vous êtes-vous procuré un exemplaire de ce rapport descriptif de marché?
   - ☐ système FaxLink InfoCentre
   - ☐ ligne d'aide InfoCentre
   - ☐ bureau local du gouvernement
   - ☐ site Internet du gouvernement
   - ☐ autre : _____

2. Comment décririez-vous ce rapport descriptif de marché?

	tout à fait	oui	sans opinion	non	pas du tout
utile	☐	☐	☐	☐	☐
complet	☐	☐	☐	☐	☐
bien organisé	☐	☐	☐	☐	☐
bien écrit	☐	☐	☐	☐	☐
d'une longueur idéale	☐	☐	☐	☐	☐

3. Sous quelle forme préféreriez-vous consulter ces rapports?
   - ☐ imprimée
   - ☐ électronique

4. En vous appuyant sur l'information contenue dans ce rapport, quelle (s) action (s) particulière (s) votre organisation entend-elle prendre sur ce marché? Cochez toutes les réponses pertinentes.
   - ☐ chercher un agent ou un distributeur
   - ☐ contacter un bureau commercial canadien à l'étranger
   - ☐ inspecter le marché sur place
   - ☐ participer à un salon professionnel à l'étranger
   - ☐ entreprendre plus de recherches
   - ☐ rien
   - ☐ autre : _____

5. Quel autre rapport descriptif de marché pourrait être utile à votre organisation? Veuillez donner une description précise des produits et des pays.

_____

_____

6. Laquelle des catégories suivantes décrit le mieux votre organisation ? Veuillez ne cocher qu'une réponse.
   - ☐ fabricant ou manufacturier
   - ☐ entreprise commerciale
   - ☐ prestataire de services d'exportation
   - ☐ association industrielle ou corporative
   - ☐ gouvernement
   - ☐ étudiant ou universitaire
   - ☐ conseiller
   - ☐ autre : _____

7. À combien s'élevaient les ventes totales de votre organisation l'année dernière, en millions canadiens?
   - ☐ moins de 10 millions de dollars
   - ☐ entre 10 et 50 millions de dollars
   - ☐ plus de 50 millions de dollars
   - ☐ sans objet

Observations et suggestions supplémentaires dans un but d'amélioration :

_____

_____

_____

_____

FACULTATIF — Nom de votre organisation : _____